



Marc Chabot
L'écran pornographique

Relations

société politique religion

NUMÉRO 665
DÉCEMBRE 2000

Les ombres du passé Entre mémoire et pardon

Des silences qui tuent
L'histoire et ses fantômes
L'Église est humaine



ARTISTE INVITÉE :
STÉPHANIE BÉLIVEAU

Haro sur les migrants clandestins
Controverse : Mieux vaut prévenir que guérir?

4,95 \$



NUMÉRO 665, DÉCEMBRE 2000

4 actualités

émergence

- 9 LA CHARITÉ MASQUÉE DES FÊTES
GUY PAIEMENT

ailleurs

- 24 LA ROUMANIE APRÈS CEAUSESCU
ANDREA VARGA

CONTROVERSE

- 26 MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR?
FRANCINE TARDIF ET DENIS ALLARD

regard

- 28 L'ÉCRAN PORNOGRAPHIQUE
MARC CHABOT
- 32 HARO SUR LES MIGRANTS CLANDESTINS
PHILIPPE TREMBLAY

35 EN BREF

prisme

- 36 « HANDS UP! »
WAJDI MOUAWAD

38 multimedias

40 Livres

COUVERTURE :
STÉPHANIE BÉLIVEAU, *LE NON-DIT*, 1996, TECHNIQUES MIXTES ET
COLLAGE SUR TOILE, 101.5X119.5 CM. PHOTO DANIEL ROUSSEL
PHOTO D'IMMIGRANTS ILLÉGAUX : CANAPRESS/CHUCK STODDY

Relations

La revue *Relations* est publiée
par le Centre justice et foi, sous la
responsabilité de membres de la
Compagnie de Jésus et d'une
équipe de personnes engagées
dans la promotion de la justice.

BUREAUX

25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : (514) 387-2541
télééc. : (514) 387-0206

relations@cjf.qc.ca

DIRECTEUR

Jean Bellefeuille

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean Pichette

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Anne-Marie Aitken

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Jean-Claude Ravet

DIRECTION ARTISTIQUE

Mathilde Hébert

RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Michel Beaudin,
Guy Dufresne, Élisabeth Garant, Joseph
Giguère, Vincent Greason, Fernand Jutras,
Nicole Laurin, Françoise Nduwimana, Guy
Paiement, Carolyn Sharp, Francine Tardif

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Jean-Marc Biron,
Dominique Boisvert, René Boudreault,
Normand Breault, Marc Chabot,
Jean-Marc Éla, Vivian Labrie,
Jean-Paul Rouleau

IMPRESSION

HLN, Sherbrooke

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais
8 numéros (un an) : 30 \$ (taxes incluses)
Deux ans : 55 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 35 \$ Étudiants : 25 \$

TPS : R119003952

TVQ : 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés
dans *Repère* et dans l'*Index de périodiques
canadiens*, publication de Info Globe.
Dépôt légal, Bibliothèque nationale
du Québec.

ISSN 0034-3781

Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

DOSSIER

10 LES OMBRES DU PASSÉ

ENTRE MÉMOIRE ET PARDON

La souffrance toujours présente des victimes du passé réclame justice et réparation, afin de réintroduire ces victimes dans une histoire d'où elles ont été arrachées. Mais quelles formes peuvent prendre la mémoire et le pardon sous cet horizon historique et politique conflictuel? Quels rôles doivent-ils jouer pour donner au présent la chance d'advenir dans toute sa nouveauté? On n'en finit jamais avec son passé, certes. Mais ce passé, jamais simple, doit pouvoir être composé au temps d'un avenir à garder ouvert.

12 DES SILENCES QUI TUENT

JEAN PICHETTE

15 L'HISTOIRE ET SES FANTÔMES

Entrevue avec Régine Robin
JEAN-CLAUDE RAVET

19 L'ÉGLISE EST HUMAINE

GREGORY BAUM

ARTISTE INVITÉE

En 1997, Stéphanie Béliveau a reçu le prix Pierre Ayot, décerné par la Ville de Montréal pour saluer le travail de la jeune relève en arts visuels. Diplômée de l'Université Concordia – où elle a reçu le 1^{er} prix en peinture et dessin en 1991 – et de l'Université du Québec à Montréal, elle s'est distinguée au cours des dernières années par de nombreuses expositions individuelles. Ses deux dernières expositions solo, *Dessins et contrastes* et *La chambre des plâtres*, ont été présentées à la Galerie Trois Points. Elle a également participé à de nombreuses expositions de groupe, tant à Montréal qu'à Québec et à Prague. Stéphanie Béliveau est représentée par la Galerie Trois Points, à Montréal.

Cynisme et politique

Un automne électoral vient de prendre fin en Amérique du Nord. En fait, au moment d'écrire ces lignes, il n'est pas encore terminé, et il est possible que chez nos voisins du Sud, l'automne se transforme en hiver électoral. On pourrait même parler d'une hibernation de la démocratie, tant le spectacle offert est désolant.

La saga politico-judiciaire dans laquelle se sont engoncés les États-Unis a au moins le mérite de dévoiler le cynisme qui loge au cœur de la vie politique américaine. Tous les moyens sont bons pour aspirer à la Maison-Blanche, y compris les tentatives d'empêcher un dépouillement manuel des bulletins de vote, sous prétexte que les machines seraient plus objectives que les humains!

Faut-il rappeler que seul un électeur sur deux prend la peine de se déplacer pour choisir le président américain? Cela devrait déjà suffire à indiquer que la démocratie ne se porte peut-être pas aussi bien qu'on le dit. Quand la moitié de la population considère que la chose politique ne vaut pas la peine qu'on s'y attarde, il devient difficile de se proclamer « la plus grande démocratie du monde ». Qu'à cela ne tienne : le fils d'un ancien président – et frère du gouverneur de la Floride – peut se porter candidat à la présidence et se présenter, sans rire, comme quelqu'un qui n'est pas du sérail politicien! Son adversaire démocrate n'est bien sûr pas en reste : le coût faramineux de la campagne – 4 milliards \$US selon le *Washington Post* – n'est pas imputable aux seuls républicains, et on sait à quel point le président Clinton, le patron d'Al Gore, était passé maître dans l'art du financement.

Les gens ont de plus en plus le sentiment que les décisions qui comptent vraiment échappent à nos élus et qu'une petite minorité de nantis dirige le monde *de facto*. La lassitude à l'égard de la politique n'a donc rien pour surprendre. Nos voisins du Sud ne jouissent à cet égard d'aucun monopole : le désintérêt de la population face aux élections canadiennes en témoigne. Il y a là un terreau extrêmement dangereux sur lequel peuvent essaimer – ici comme ailleurs – les populismes de tous poils, en se parant

d'ailleurs souvent d'habits religieux mâtinés d'un fondamentalisme qui contribue à masquer la richesse du fait religieux.

Guy Debord parlait jadis de la société du spectacle. Le temps qui passe lui donne de plus en plus raison. La télévision – et ses présentateurs baignant dans le *star system* – met en

scène un vide politique où l'électeur sert de plus en plus de simple faire-valoir pour l'application de décisions sur lesquelles il n'a aucune prise. La politique est devenue un – mauvais – divertissement, et les « vraies nouvelles » concernent désormais les mouvements boursiers abandonnés à eux-mêmes. L'émiettement du pouvoir législatif, concentré entre les mains de l'exécutif, voire du premier ministre (ou du président), nourrit ainsi une personnalisation du pouvoir (ou de ce qui en reste) allant de pair avec cette « spectacularisation » de la politique.

La nature a cependant horreur du vide, comme chacun sait. Aussi l'évidement de l'espace politique dans les images lisses de la télévision s'accompagne-t-il d'événements qui en disent peut-être davantage que ce que l'on veut bien entendre. Les manifestations qui accompagnent désormais les grandes rencontres internationales comme celles de Seattle ou de Prague témoignent du refus d'abandonner l'espace politique aux pouvoirs de la finance et de ses sbires technocratiques. C'est une exigence minimale pour une société qui se veut démocratique.

Dans cette perspective, l'idée d'ériger un mur de béton de 3,8 km à l'intérieur de la ville de Québec, à l'occasion du Sommet des Amériques, en avril prochain, n'est pas moins honteuse que l'imbroglie politico-juridique chez nos voisins américains. Dans les deux cas, les « grands » de ce monde cherchent à faire fi de la volonté de leurs commettants. Cela devrait inquiéter tous les démocrates de ce monde.

JEAN PICHETTE
RÉDACTEUR EN CHEF



STÉPHANIE
BÉLIVEAU,
SILENCE, 1994.
TECHNIQUES MIXTES
ET COLLAGE SUR
TOILE, 53X56 CM.

Belle illustration de la sempiternelle méfiance des Américains à l'égard des institutions, à laquelle n'échappe plus le processus électoral lui-même. Comme si le politique n'était pas encore suffisamment déprécié aux États-Unis...

Le homard dans les filets de la Cour suprême

L'action des Micmacs de Burnt Church pourrait produire un effet boule de neige

RENÉ BOUDREAU

L'arrivée des vents froids d'automne a réussi à calmer les ardeurs des belligérants de la baie de Miramichi, dans ce qu'il est dorénavant convenu d'appeler la crise du homard. Agents fédéraux des pêcheries, pêcheurs blancs et micmacs ont croisé le fer, de mars à octobre, dans une atmosphère de poudre.

Il n'y a heureusement pas eu de drame irréversible, mais les tirs à la carabine, les interventions musclées, les bravades aquatiques et la participation de groupes d'appui auraient pu dégénérer en tragédie. La position idéologique, l'analyse et l'action des Micmacs de Burnt Church pourraient cependant faire boule de neige auprès des autres organisations autochtones, dans un contexte où leurs droits constitutionnels ne sont reconnus ni dans la Constitution canadienne ni dans les négociations de divers ordres avec les gouvernements.

Comment concilier l'exercice des droits des Micmacs et les prérogatives de la Couronne de gérer la ressource halieutique au bénéfice de tous? Les événements de Burnt Church laissent pour l'instant cette question sans réponse. Ils tirent leur origine du jugement de la Cour suprême du Canada émis le 17 septembre 1999 au sujet de l'affaire Marshall. Démarche inusitée, l'interprétation du jugement originel a été précisée de façon unanime par la même Cour, le 17 novembre 1999, sans doute en raison de la crise sociale que le jugement avait provoquée.

L'intérêt en jeu est majeur : le homard est une bouée de sauvetage de première importance pour l'économie chambrante des provinces de l'Atlantique et pour celle des Premières Nations micmaques. Vingt-sept d'entre elles ont conclu des ententes de pêche formelles avec

le gouvernement fédéral alors que deux autres refusent de négocier et se battent contre le colonisateur (Burnt Church, au Nouveau-Brunswick, et Indian Brook, en Nouvelle-Écosse). Encouragées par l'Assemblée des Premières Nations du Canada, et à l'instar de certains conseils tribaux, bandes et conseillers en matière de droits des autochtones, les deux bandes prétendent que les droits du traité de 1760 sont absolus. Toute négociation avec la Couronne constituerait ainsi une forme d'extinction de ces droits. À l'affirmation de la capacité législative et réglementaire du Parlement fédéral, les Micmacs opposent leur droit à l'autodétermination (tout au moins à l'autonomie gouvernementale).

Le droit des Micmacs de pêcher pour leur *subsistance* est clair. Il doit être compris au sens du jugement Marshall (et d'un autre arrêt de la Cour suprême, dans l'affaire Van Der Peet, en 1996), soit un droit limité de prélever la ressource et de l'échanger contre d'autres biens pour pourvoir aux besoins de base en matière de logement, de transport, d'habillement et de commodités de la vie, en sus de leurs besoins alimentaires et rituels. En somme, il s'agit de combler à peu de chose près les mêmes besoins économiques que ceux des pêcheurs blancs, le profit commercial en moins. Nous sommes donc ici loin d'une décision – et encore moins d'une intention – révolutionnaire de la Cour.

La Cour dit aussi que tous les droits ancestraux (et ceux issus de traités) sur les terres et les eaux adjacentes sont assujettis aux restrictions pour fins de conservation, que tout droit ancestral ou autre doit donc être utilisé de façon responsable et qu'il incombe à l'État d'établir un régime de réglementation qui respecte ces objectifs. Plusieurs autres jugements de la Cour suprême du Canada

envisagent de façon complémentaire ces questions (affaires Moosehunter, en 1981, Sparrow et Sioui, en 1990, Côté-Decontie, Adams, Gladstone, Badger, en 1996, et Delgamuukw, en 1997).

L'actuelle incompréhension des droits des uns et des autres est sans doute alimentée par le fait que ce sont les tribunaux qui reconnaissent et définissent les droits des peuples autochtones, le pouvoir politique n'intervenant que lorsque surgissent des crises. Pêches et Océans Canada a ainsi racheté plusieurs licences commerciales de pêche pour redistribuer ces quotas aux Micmacs, ce qui satisfait la majorité des bandes micmaques.

En vertu de la jurisprudence actuelle, et à défaut d'une entente négociée et de possibilité de consultation des autochtones récalcitrants, la Couronne n'a d'autre choix que de réglementer l'activité de façon unilatérale et de restreindre ou de porter atteinte au droit concerné. Encore faut-il que le gouvernement assume la responsabilité de fiduciaire des droits des autochtones, que la restriction ne soit raisonnable et justifiée, le règlement pas indûment rigoureux, qu'il y ait un objectif impérieux, que le droit des autochtones soit priorisé et qu'il y ait recherche d'équité sur les plans économique et régional.

Dans une société de droit qui se veut tout simplement viable, le droit des uns s'arrête là où commence celui des autres. Seules l'ouverture des positions gouvernementales, témoignant d'une volonté réelle de donner une portée concrète aux droits reconnus par la Cour suprême, et la souplesse du processus de négociation peuvent délier l'impasse sur la clarification des droits des autochtones. Malheureusement, Pêches et Océans Canada a la mauvaise habitude d'imposer unilatéralement aux groupes autochtones ses libellés d'entente, leur encadrement juridique et leur contenu. En toutes circonstances, une harmonisation négociée des droits des uns et des autres est pourtant de rigueur.



L'AUTEUR EST
CONSULTANT
EN AFFAIRES
AUTOCHTONES



Le règlement durable de la question micmacque passe par une évaluation objective des besoins de subsistance des Micmacs, par la reconnaissance de leur accès prioritaire et équitable à la ressource et à sa gestion, par l'harmonisation de leurs besoins avec ceux des Blancs de la région et par une application progressive, répartie dans le temps, du règlement. Un arbitrage externe et objectif pourrait aider à trouver une solution, à condition que les parties acceptent de lui soumettre le litige et s'engagent à se plier à son ordonnance. ●



STÉPHANIE
BÉLIVEAU, *LA
TENTE*, 1999.
PEINTURE ET COL-
LAGE SUR TOILE,
193X236 CM.
PHOTO : DANIEL
ROUSSEL

L'éducation religieuse des jeunes : une nouvelle approche

La foi ne s'impose pas, elle se propose

ANNE-MARIE AITKEN

Les évêques du Québec viennent de publier un document d'orientation qui pose des jalons pour la proposition de l'Évangile du Christ aux jeunes générations. Ce texte – *Proposer aujourd'hui la foi aux jeunes, une force pour vivre* – apporte une certaine fraîcheur sur ce sujet complexe que la récente loi 118 sur la déconfessionnalisation scolaire a remis à l'avant-scène. Dépourvu de langue de bois ou de vocabulaire réservé aux initiés, il ouvre de nouvelles perspectives sur la transmission de la foi. L'imagination et la créativité sont ici au rendez-vous. Espérons qu'il n'est pas déjà trop tard.

D'entrée de jeu, les évêques reconnaissent qu'en matière d'éducation de la foi, il faut distinguer entre la mission de l'école et celle des communautés croyantes. Ce n'est pas le rôle de l'école

publique de susciter la foi ou l'appartenance ecclésiale, mais celui des familles, des paroisses et des réseaux chrétiens. L'école, à travers la formation morale et spirituelle qu'elle propose aux jeunes, les habilite à affronter les défis d'humanisation du monde et leur donne accès aux ressources humaines et spirituelles qui éclairent leur croissance humaine. Le fond de tableau est donc clair : en plus de l'initiation sacramentelle qu'elles offrent déjà, les paroisses doivent développer des capacités nouvelles pour faire des propositions aux jeunes.

Sur ce point, les évêques sont en parfait accord avec le ministre de l'Éducation (*Réponse à la diversité des attentes morales et religieuses*, juin 2000), pour qui les cours d'enseignement religieux sont distincts des pratiques ecclésiales et familiales d'initiation à une religion. Conçus et proposés comme des enseignements propres au contexte scolaire, le

ministre va même jusqu'à dire « *qu'ils ne visent ni l'embrigadement ni l'endocritinement* ». De là à penser que cette visée appartient aux Églises, il n'y a qu'un pas!

Les évêques invitent à un renouvellement de perspective pour envisager la proposition de la foi aux jeunes générations : passer du fleuve à la source et des cours aux parcours, car la foi est moins une tradition à perpétuer qu'une recherche à entreprendre dans un contexte de pluralisme religieux et de quête de sens. Ils soulignent que l'initiation chrétienne ne peut s'appuyer uniquement sur la raison, sur la mémoire ou sur des convictions. Elle doit aussi faire appel à l'expérience pour favoriser la découverte de la foi en tant que force pour vivre. Cet engagement de toute la personne se réalise à travers des chemins à explorer, des parcours à proposer et des récits à raconter bien décrits dans le document.

Les évêques sont soucieux d'articuler l'expérience des jeunes avec la culture dans laquelle ils baignent et la décou-



L'AUTEUR EST
CONSEILLER EN
DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Le nouveau millénaire de la faim

Pour lutter contre la sous-alimentation, la coopération internationale ne suffit pas : il faut aussi de la solidarité

CLAUDE GILES

verte de la foi exprimée à travers de grandes figures bibliques. De nombreux domaines sont pris en compte : du sentiment de solitude au besoin d'être aimé, de la montée de la conscience écologique à la protection de l'environnement, de l'expérience du mal au sens de la justice, jusqu'à la reconnaissance de la fragilité des réalisations humaines et de l'incertitude des lendemains. La volonté ici est de présenter la foi comme un agir autant que comme un savoir.

Une première question se pose alors : quels lieux vont permettre à ces jeunes d'expérimenter la foi comme un engagement en faveur d'un monde meilleur? Car la foi n'est pas seulement un agir et un savoir, elle est aussi une appartenance à une communauté de disciples. Cette dimension affective est particulièrement importante à l'adolescence. Dans quels lieux d'Église les adolescents se sentiront-ils chez eux? Comment les guider vers des lieux qu'ils devront eux-mêmes construire mais que nous, adultes, avons aussi à leur offrir dans le respect de leur liberté?

Une autre question apparaît en filigrane : le rôle des sacrements dans l'initiation chrétienne. Dans le texte, il semble aller de soi que le baptême concerne les petits enfants et que le pardon, la première communion et la confirmation se célèbrent durant l'enfance. Tant que ces évidences ne seront pas revues et corrigées, les cheminements de foi suggérés ne pourront pas s'effectuer correctement. À cet égard, l'expérience du catéchuménat des adultes – qui allie démarche personnelle et découverte communautaire, à travers les étapes bien balisées mais suffisamment souples que représentent les sacrements de l'initiation – est éclairante pour l'ensemble de la vie. Elle constitue un bon point d'appui pour envisager les sacrements non comme l'expression d'une conformité sociale mais comme celle d'un désir profond suscité par une foi qui s'engage dans et pour ce monde. ●

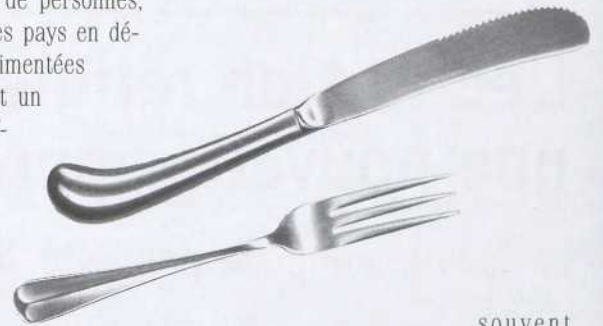
Le dernier rapport annuel de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) sur « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2000 », dévoilé en octobre dernier, le confirme une nouvelle fois : la fin de la faim dans le monde n'est pas pour demain. Selon les estimations de la FAO, 826 millions de personnes, dont 792 millions dans les pays en développement, sont sous-alimentées – c'est-à-dire qu'elles ont un apport alimentaire insuffisant pour satisfaire les besoins énergétiques de base, et ce, de façon continue.

Certains ont peut-être raison d'être particulièrement révoltés en apprenant que les pays dits « développés » comptent 34 millions de personnes sous-alimentées. Il est néanmoins tout aussi troublant de voir l'Afrique subsaharienne de nouveau couronnée région du monde où la « gravité de la faim est la plus élevée ». Devrait-on se consoler de cette prédiction de la FAO voulant que d'ici 15 ans, le nombre de personnes sous-alimentées *devrait tomber* à quelque 580 millions, soit plus de deux fois la population des États-Unis?

La télévision nous a tellement habitués à des images de « misère noire » qu'on en vient presque à trouver normal que la FAO identifie les populations subsahariennes comme étant les plus affectées par la sous-alimentation. Certains de ces pays connaissent l'instabilité politique, voire des conflits ouverts. Les aléas climatiques, la fragilité des écosys-

tèmes, les productions agricoles insuffisantes et la pression démographique peuvent expliquer en grande partie ces conditions de survie précaires. Mais une cause domine sans conteste toutes les autres : la pauvreté.

Comment expliquer cette pauvreté chronique des pays subsahariens dont les populations sont sous-alimentées? La pauvreté



souvent extrême de ces pays, qu'on dit « en développement » pour nous rassurer, est maintenue – voire aggravée – entre autres par les promoteurs d'une économie mondiale fondée sur les lois du marché, FMI (Fonds Monétaire International) et Banque mondiale en tête. Ces institutions sont soutenues par la plupart des pays donateurs dans une perspective de mondialisation de l'économie n'obéissant qu'au seul point de vue néolibéral. Elles imposent ainsi aux pays pauvres des mesures d'ajustements structurels qui ont pour effet, à court terme, d'appauvrir leurs populations tout en augmentant leur dette par l'octroi de nouveaux crédits. On vous appauvrit pour, par la suite, vous venir en aide en vous dictant les règles du jeu qui auront pour effet de vous fragiliser davantage. C'est une forme d'aide extérieure qui vise davantage à assurer la survie d'un système que



l'intégrité des pays et la dignité de leurs populations.

Vouloir entraîner les « pays en développement » à participer à la mondialisation de l'économie selon le modèle néolibéral, c'est comme demander aux champions du monde de soccer de rivaliser avec nos équipes de hockey pour l'obtention de la coupe Stanley. L'économie des pays subsahariens, comme celle de la plupart des pays pauvres, est dans une très large mesure informelle : elle fonctionne selon des règles différentes de celles des grandes institu-

tions financières (les GIF). Ce modèle ne convient d'ailleurs pas davantage à une grande partie des populations des pays plus riches, qui s'organisent de plus en plus pour le faire savoir.

Dans les quelques pays où les stratégies des GIF donnent les résultats escomptés – à coups de privatisation et d'inflation – par ces riches acteurs de l'économie mondiale, on constate que les affaires de l'État s'améliorent et que les populations s'appauvrissent. Mais de quel État s'agit-il? D'un État qui se désengage de ses responsabilités vis-à-

vis des populations et qui est dirigé par une très mince couche de la société partageant le pouvoir économique.

Quelles seraient les conditions gagnantes d'une véritable lutte contre la faim dans le monde? Bien sûr, à court terme, il faut maintenir l'aide d'urgence qui répond à des besoins spécifiques de populations ciblées à un moment donné. Mais il faut éviter d'ériger l'aide d'urgence en un système qui contribue à maintenir les populations dans le besoin.

Au niveau macro, le fait d'alléger – voire d'abolir – le fardeau de la dette des pays les plus pauvres leur permettrait de consacrer une plus grande partie de leurs ressources à l'amélioration des conditions de vie. Il faut donc une politique d'aide qui soutienne les États de droit dans l'exercice de leurs responsabilités à l'égard des populations. Au niveau micro, les initiatives des populations à la recherche de solutions par la mise en valeur des ressources du milieu doivent être appuyées : une véritable politique d'aide doit renforcer la dignité de l'être qui se prend en main. ●

a

La mondialisation de l'État policier?

Un an après Seattle, la contestation se durcit et la répression policière s'accroît

LOUISE BOIVIN

La réunion du FMI et de la Banque mondiale, à Prague, fin septembre, et celle du G-20, à Montréal, quelques semaines plus tard, témoignent de ce durcissement. Verra-t-on un déploiement de l'armée au Sommet des Amériques, en avril 2001, à Québec?

Nous étions environ 12 000 à manifester – des Européens de l'Est et de l'Ouest, surtout – dans les rues de

Prague pendant que le FMI et la Banque mondiale tenaient leur 55^e sommet annuel avec les ministres des Finances des pays riches et les gouverneurs de banques. Le réseau international décentralisé, composé d'une diversité de groupes militants et d'individus qui se coordonnaient depuis des mois par l'entremise d'Internet, prenait enfin un visage. L'appel lancé par la Coalition tchèque INPEG (*Initiatives against Economic Globalization*) avait été repris

par le réseau de l'Action mondiale des peuples et, le 26 septembre, une Journée mondiale d'action contre le FMI, la Banque mondiale et le capitalisme mondial se tenait également dans une centaine de villes, dont Moscou, Paris, Bombay, Dakar, Capetown, Sydney, Montréal, New York, La Paz et Mexico.

Le FMI et la Banque mondiale se réunissaient pour la première fois dans un pays de l'ancien Bloc de l'Est où, comme ailleurs, la détérioration des conditions de vie de larges parties de la population a suivi l'imposition de politiques de libéralisation de l'économie, de déréglementation, de privatisation, de hausse des taux d'intérêt et de réduction des



dépenses sociales. Le Centre des congrès où se tenait la rencontre des 20 000 dignitaires de la finance a été littéralement encerclé, et ceux-ci n'ont pu quitter la rencontre que grâce à une escorte policière.

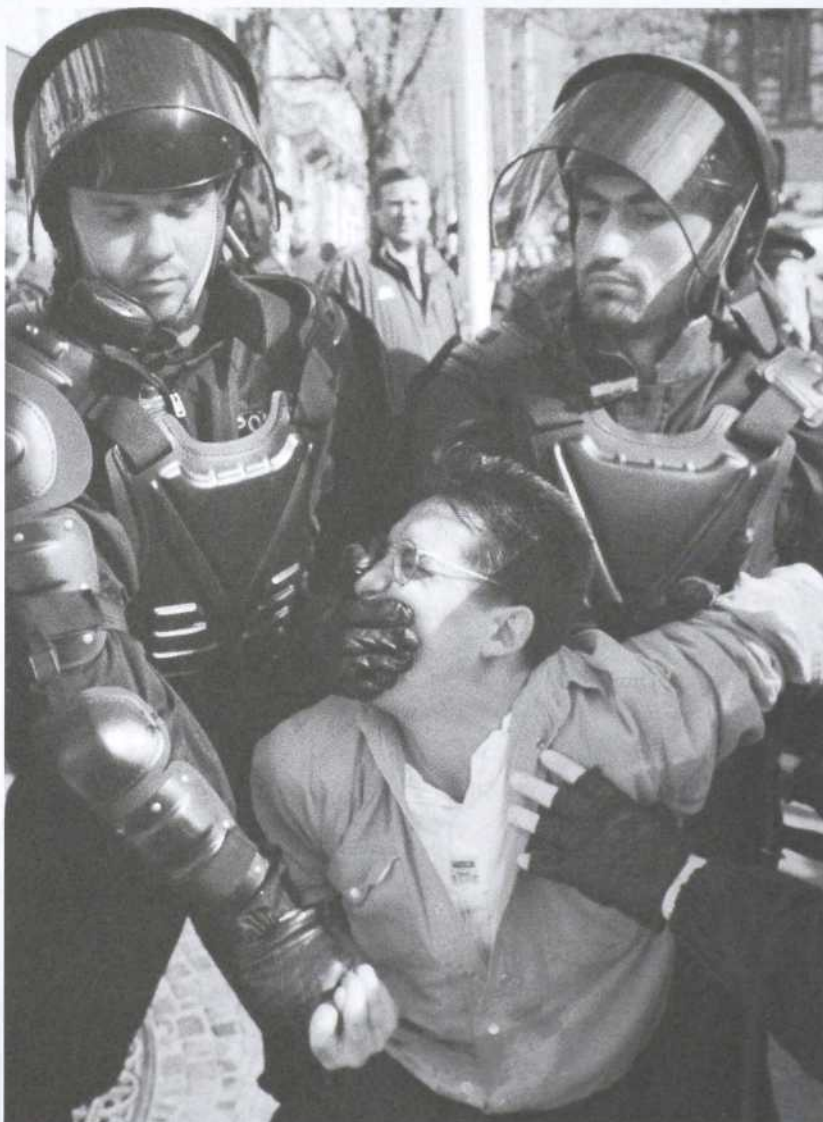
Même si la Coalition tchèque appelait à une manifestation de désobéissance civile non violente, comme à Seattle, certains manifestants ont opté pour la confrontation active en érigeant et en incendiant des barrières de protection avec toutes sortes d'objets trouvés dans les environs, et en lançant des pavés et quelques cocktails Molotov aux policiers afin de les faire reculer. Après avoir utilisé les canons à eau, les gaz lacrymogènes et des balles de caoutchouc, les

11 000 policiers déployés ont sillonné la ville, le soir et les jours suivants, et ont arrêté des centaines de manifestants – et quelques touristes! – encore présents dans les rues de Prague. Près de 900 personnes ont été emprisonnées et plusieurs ont été brutalisées : jambes, bras et dents cassées, femmes obligées de se dénuder et de faire des exercices de se dénuder et de faire des exercices devant les hommes policiers.

De nombreux détenus, privés d'eau, de nourriture et de médicaments, n'ont pu contacter un avocat. Quelques dizaines de manifestants sont même restés emprisonnés des semaines après leur arrestation. L'indifférence des médias face à cette brutale répression a tranché avec leur acharnement, dans les mois qui ont précédé les événements, à associer la présence d'éventuels manifestants à la menace de violence terroriste.

À Montréal, la force utilisée par la police contre les manifestants, lors de la première journée de la réunion du G-20, en octobre, n'avait pas été vue depuis de nombreuses années et était disproportionnée par rapport aux actes d'une minorité de manifestants. En plus d'asperger ces derniers de poivre de cayenne, la police les a pourchassés à cheval dans les rues, assénant des coups de matraque et des coups de pied à quiconque ne courait pas assez vite ou s'arrêtait pour aider quelqu'un tombé ou frappé. La majorité des 39 personnes arrêtées ont été accusées de participation à une émeute alors que la manifestation ne méritait nullement cette appellation. Même la liberté de presse a été violée lors de la manifestation : des journalistes et photographes de presse ont été contraints par la cavalerie de quitter les lieux où se déroulait une arrestation de manifestants par l'escouade anti-émeute. Un photographe s'est même fait pointer avec un lance-lacrymogène par un policier l'intimant de quitter les lieux où il tentait de photographier un manifestant qui se faisait arrêter.

La surenchère actuelle des médias québécois, de l'État, des forces policières et des services canadiens de renseignements de sécurité (SCRS) autour d'une présumée menace de violence terroriste lors du Sommet des Amériques pourrait servir de justification à des violations encore plus graves de droits, comme celui de manifester son opinion ou de s'associer. Plusieurs des chefs d'État des Amériques invités à Québec pour discuter de la création de la Zone de libre-échange des Amériques disposent d'une riche expérience dans ce domaine. Ils savent comment labourer le terrain pour les organisations transnationales. ●



ARRESTATION D'UN MANIFESTANT, À PRAGUE, LE 16 AVRIL DERNIER, À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE TENUE AU MÊME MOMENT À WASHINGTON.
PHOTO : CANAPRESS/
RENE VOLFIK

La charité masquée des Fêtes



En définitive, et malgré tout le dévouement déployé, l'ensemble de ces opérations cautionne le *statu quo* politique actuel et ne le change guère. Au contraire, le gouvernement peut affirmer, comme il l'a fait l'an dernier devant un comité des Nations Unies, que l'aide ainsi dispensée par la société comble les limites de ses politiques. Il n'a donc pas à les revoir.

Que faire? Faut-il, à terme, abolir progressivement la majeure partie de l'aide alimentaire, chercher avec les intéressés des solutions à l'endettement et pousser fort pour exiger un revenu décent pour tous et toutes? Je me rappelle que, lors de leur apparition, dans la

fois grimacé devant ces gestes qui leur rappelaient l'état de dépendance engendré par les dons de nourriture des « grandes puissances », dont évidemment nous sommes encore.) Mais il y a pire : le droit à la nourriture, reconnu par la Charte des Nations Unies, signifiait le droit d'avoir les moyens de se nourrir. Insidieusement, sans trop qu'on s'en aperçoive, il est devenu le droit d'être nourri, faisant ainsi régresser nombre de citoyens et de citoyennes à un état infantilisant.

Y a-t-il une issue? Je pense que oui et qu'elle est en train de se vivre sur deux plans. D'abord, parmi les gens directement concernés, bon nombre tournent actuellement le dos au don de nourriture pour mettre plutôt leurs forces en commun et se redonner ensemble une meilleure emprise sur leur vie. Cela donne naissance à des cuisines collectives, à des mini jardins, à des groupes d'achats coopératifs et à des complicités avec des producteurs agricoles. Même si ces expériences ne changent pas de façon magique la précarité économique des gens, elles nourrissent cependant un terreau favorable où vivre en citoyens et en citoyennes avec les autres prend désormais des visages concrets et créateurs. Ensuite, des organismes l'ont pour leur part bien compris et accompagnent désormais la mise en place de cette autre dynamique sociale, retrouvant la sève de l'éducation populaire et le sel de l'initiative politique. L'avenir est peut-être en train de nous faire signe.

GUY PAIEMENT

Lors de leur apparition, dans la foulée de la crise des années 80, les banques alimentaires espéraient fermer une fois la crise résorbée. On connaît la suite.

foulée de la crise des années 80, les banques alimentaires espéraient fermer une fois la crise résorbée. On connaît la suite. Une fois mis en place avec beaucoup de dévouement et peu de moyens, les organismes charitables ont été pris par la mécanique du fonctionnement et de la croissance. La course aux subventions a découragé la réflexion indispensable et engendré la répétition des mêmes gestes. Rapidement, la population fragilisée s'est habituée à bricoler des solutions de rechange à sa précarité économique en comptant de plus en plus sur la permanence de ces services.

Pour leur part, les grandes industries alimentaires y ont assez vite trouvé un moyen bon marché de se débarrasser de leurs surplus ou de leurs invendus, ménageant ainsi leurs prix. Elles profitèrent même de « reconnaissance » pour fins d'impôt sans jamais s'interroger sur les conséquences sociales de leur « dumping charitable ». (Mes amis de l'aide internationale ont plus d'une

Encore une fois, les débuts de l'hiver nous ramènent les rhumes, les mitaines et les grandes quêtes charitables. De multiples organisations, y compris nos chaînes de télé, vont inviter la population à être généreuse et à faire don de quelques boîtes de conserve ou d'un peu de monnaie pour « les pauvres ». Même si l'on est plus ou moins agacé par l'abondance des sollicitations, on donnera quand même, comme si l'on retrouvait, l'espace de quelques jours, une fibre ou deux d'une solidarité sociale passablement effilochée.

Ce sursaut annuel d'intérêt pour les plus mal pris de notre société risque toutefois de masquer les multiples fonctions politiques de toute l'opération. Dans un premier temps, le don de nourriture pointe directement vers les limites et les trous de notre filet social. Ce n'est pas sans raison, en effet, que tant de groupes revendiquent un barème-plancher pour les personnes les plus appauvries. Si les gens avaient les moyens de se nourrir convenablement, on aurait évidemment beaucoup moins besoin des grandes quêtes annuelles. En même temps, et c'est sans doute leur seconde fonction politique, les pratiques charitables contestent une approche technocratique des services sociaux. Elles visent alors à humaniser l'aide aux personnes appauvries et à sauver, assez souvent, la dignité de ces dernières. Cette seconde fonction n'est pas négligeable mais elle masque si souvent la première qu'on devrait y regarder de plus près.

L'AUTEUR EST AGENT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT AU CENTRE SAINT-PIERRE

Les ombres du passé Entre mémoire et pardon

JEAN BELLEFEUILLE ET JEAN PICHETTE

Peut-on envisager une réparation pour les victimes de l'esclavage aux États-Unis, ces millions de Noirs dont les ancêtres ont été arrachés à leur terre d'Afrique? On peine à imaginer les milliards de dollars que cela pourrait représenter. Et on s'étourdit à réfléchir sur les critères pouvant présider à la fixation de ces sommes, ainsi qu'à leur répartition. Cette boîte de Pandore semble pourtant sur le point d'être ouverte : des avocats s'activent en effet à préparer une poursuite à ce sujet contre le gouvernement américain.

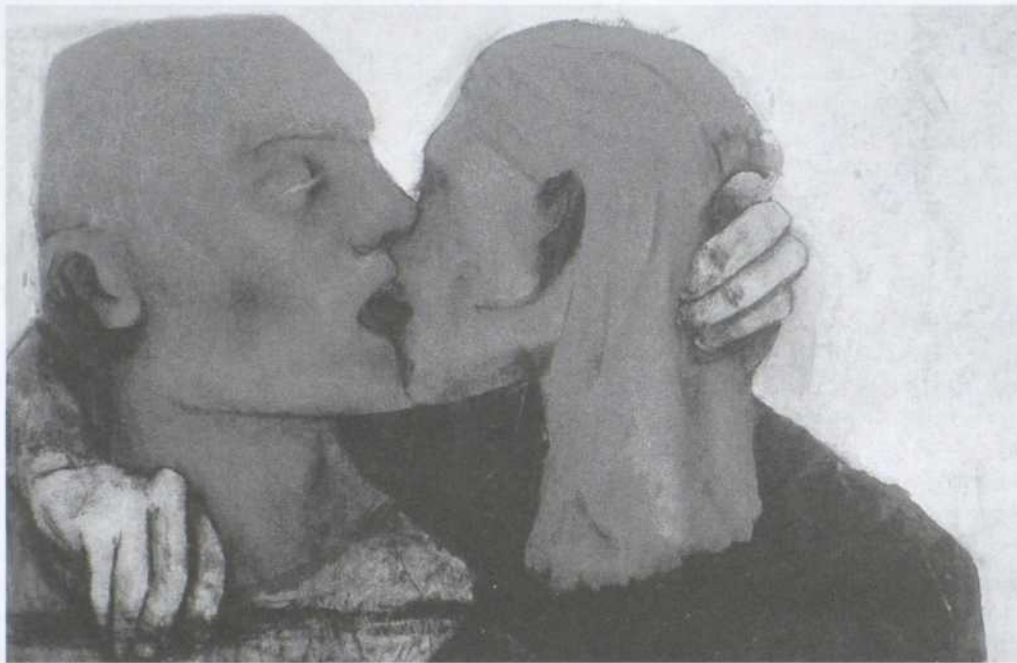
L'affaire peut paraître incongrue mais soulève au fond des questions auxquelles nulle société n'échappe. Comment les membres d'une société peuvent-ils, aujourd'hui, affronter les crimes commis par leurs devanciers? La question est d'autant plus complexe qu'elle en induit une seconde : peut-on parler de « crime » quand les actes reprochés s'inscrivent dans un cadre juridique et moral historiquement daté, qui enveloppait d'un voile de légalité – voire de légitimité – ce qui nous apparaît maintenant répréhensible?

La réponse à cette seconde question, on s'en doute, n'est pas moins complexe. Elle ne peut cependant être balayée sous le tapis au nom, par exemple, d'irréductibles différences entre l'esclavage des Noirs aux États-Unis, le drame des Juifs sous l'Allemagne nazie ou le massacre des autochtones depuis la conquête du Nouveau Monde. Tous ces drames – et cette liste n'est évidemment pas exhaustive! – sont singuliers et ont généré une douleur toujours unique, incommensurable. Ils méritent donc d'être pensés comme tels, même si la possibilité de réfléchir d'une façon plus large sur ces questions prend – ou plutôt devrait prendre – aujourd'hui la forme d'une injonction, d'un devoir politique.

Devoir politique. On parle beaucoup du devoir de mémoire, de la nécessité de garder vivante la fibre du passé, ce suc du présent. Mais de quel passé parle-t-on alors? De celui qu'on lit dans les livres d'histoire écrits par les vainqueurs, avec une plume trempée dans le sang de leurs victimes? Ou de l'autre histoire, celle qui se profile parfois au détour d'une page laissant entendre la voix de ceux et celles à qui la parole a été dérobée? Laquelle des deux dit vrai? Et que veut dire le vrai dans cette histoire? À moins de vouloir (re)somber dans les lubies positivistes du XIX^e siècle, il faut reconnaître que cette « vérité » de l'histoire est morte. L'histoire est plurielle, polysémique, en perpétuelle réinvention.

En finir avec l'idée d'une vérité de l'histoire – qu'un examen objectif rendrait accessible – n'implique pourtant nullement qu'il nous faille renoncer à toute vérité. Nous ne sommes pas condamnés à devoir choisir entre une illusoire vérité et la « vérité » clamée par ceux qui, au nom d'un relativisme absolu, finissent par faire de la réalité elle-même une illusion. Non, l'histoire ne se tisse pas en pleine clarté; oui, elle est parsemée d'ombres, des ombres que le regard rétrospectif ne suffit pas à éclairer. L'histoire s'écrit dans l'ombre et la lumière. À clamer que ces ombres n'existent plus, comme si cela pouvait les faire disparaître, c'est l'histoire elle-même qu'on menace, c'est notre présence historique au monde qui se trouve mise en question.

Si le devoir de mémoire permet de garder vivant ce qui est tapi dans les replis de l'histoire, il appelle pourtant, en contrepoint, un devoir de pardon, qui peut seul nous libérer du poids d'une histoire autrement insupportable. Sinon, comment l'histoire pourrait-elle continuer à s'écrire? Comment pourrait-on, aujourd'hui, continuer à en dessiner les contours de demain? C'est précisément au carrefour toujours incertain de la mémoire et du pardon que loge le devoir politique, qui fait résonner au présent l'écho du passé, comme un appel à la responsabilité de garder l'avenir ouvert. C'est une lourde responsabilité. Une responsabilité énorme, parce qu'elle est gardienne de la préservation du lit de l'histoire, sans lequel le fleuve du temps, notre temps humain, cesserait de couler.



STÉPHANIE BÉLIVEAU,
LE BAISER ROUGE,
1996, TECHNIQUES
MIXTES ET COLLAGE
SUR TOILE, 99X143,5
CM. PHOTO : DANIEL
ROUSSEL

C'est pourquoi rien ne saurait justifier qu'on ignore le tribunal de l'histoire lorsqu'on y est convoqué. Pas même le risque d'y laisser sa chemise. Parce qu'en se lavant les mains à l'égard du passé, sous prétexte – inavoué – qu'il serait trop onéreux de projeter un peu de lumière sur l'ombre, c'est la possibilité de braquer les projecteurs vers l'avant qui disparaît. L'histoire devient alors un grand trou noir, qui absorbe jusqu'à la possibilité de dire que nous pouvons encore, avec nos grandeurs et nos misères, tenter de l'ériger.

Pour nous, à *Relations*, ce ne sont pas de vains mots. En avril dernier, nous avons publié une lettre ouverte de chrétiens et de chrétiennes faisant part de leur inquiétude devant l'intransigeance et la dureté de ton de la déclaration de l'Assemblée des évêques du Québec dans le dossier des « orphelins de Duplessis ». Nous permettions ainsi à une voix discordante et courageuse de se faire entendre – aucun média n'ayant jusque-là cru bon de publier cette lettre. Il ne s'agissait pas pour nous d'arrêter une position éditoriale au sein d'un comité de rédaction divisé – comme le reste de la société – sur cette question. Nous voulions plutôt rendre visibles des divergences existant au sein de l'Église quant à la façon de faire face, aujourd'hui, à ces événements du passé. Nous étions – et demeurons – convaincus qu'aucun consensus fictif ne pourra régler la question.

Nous promettons au printemps de revenir sur les questions fondamentales que soulève la triste histoire des « orphelins de Duplessis ». Nous y voilà. Nous ne proposons pas de revenir dans le détail sur ce dossier. Ni sur celui des écoles résidentielles, qui ont vu souffrir et pleurer les autochtones d'ici. En cette fin d'année jubilaire, nous offrons plutôt un regard oblique sur la difficulté croissante de vivre avec son passé, de s'y lier tout en déliant l'avenir. À l'heure des règlements de comptes, où les avocats en disputent aux spécialistes en communications stratégiques, nous voulons d'abord rappeler que l'avenir ne peut s'ériger sur la négation du passé. Un passé décomposé, qu'il faut réapprendre à conjuguer au même temps. Le temps de la justice, qui loge d'abord dans le partage d'un même souci : celui de rendre notre monde, aujourd'hui, habitable par tous.

« Notre héritage n'est précédé
d'aucun testament. »
RENÉ CHAR

Des silences qui tuent

Les drames du passé, lorsqu'on leur refuse le droit d'être mis en mots, continuent à vivre au présent. Il faut pourtant dire les choses pour assurer le maintien d'un avenir ouvert et se libérer du poids de l'histoire.

JEAN PICHETTE

Il n'y a pas de pardon sans parole. Parce qu'il faut des mots pour communier à une même histoire. Les mots sont les vêtements de nos vies. Sans eux, nos corps déshabillés du langage se murent dans un silence mortifère. Un silence sans profondeur, proche cousin du bruit, ce son informe qui meuble le vide sans jamais l'habiter.

Il n'y a pas de mémoire sans communion. Sans la parole d'une expérience partagée, reconnue, où les positions occupées par les bourreaux et leurs victimes appartiennent au même monde. En les enfermant dans un silence humiliant, on condamne les oubliés de l'histoire à revivre sans mots les horreurs du passé. Mais sans ces mots qu'on leur dérobe, sans les mots pour la dire, cette expérience des sans-mots n'existe plus. Elle n'a jamais existé. L'histoire peut continuer de faire semblant d'avancer, mais elle piétine dans une cage construite sur le mensonge. L'autisme guette alors les forts, les faibles et tous leurs descendants, de plus en plus claustrés, chacun dans son monde. La langue se délite, quitte le fleuve où chacun s'abreuvait et laisse tout le monde plus pauvre, en érigeant des murs de grisaille.

Dans son « testament littéraire », *Notre besoin de consolation est impossible à rassasier*, le Suédois Stig Dagerman écrivait pourtant, en 1952, que « l'humanité n'a que faire d'une consolation en forme de mot d'esprit : elle a besoin d'une consolation qui illumine. » Il ajoutait ensuite, avec l'humour mordant dont il était capable, que « celui qui souhaite devenir mauvais, c'est-à-dire devenir un homme qui agisse comme si toutes les actions étaient défendables, doit au moins avoir la bonté de le remarquer lorsqu'il y parvient. » Encore faut-il pouvoir cultiver cette distance à soi-même que l'idéologie de l'imédiateté rend désormais

suspecte. Comme si l'écoute de soi, à l'abri de l'autre, pouvait révéler à chacun la vérité de son être, ainsi censé se tenir entièrement en lui-même; comme si entrer en soi-même ne passait pas aussi – d'abord! – par les mots, ceux qui s'élaborent patiemment, dans le rapport à l'autre.

Faut-il s'étonner, les mots étant désormais réputés voiler la réalité, que le pardon soit devenu à ce point difficile aujourd'hui? Le pardon permet de délier des rapports autrement prisonniers d'actions passées parce qu'il réinscrit ces rapports dans l'ordre de la parole, seule capable d'ouvrir l'horizon, en creusant un sillon de sens dans une expérience commune – future conflictuelle. Hannah Arendt, philosophe juive devenue américaine après avoir fui son Allemagne natale dans les années 30, avait bien compris cette dimension anthropologique du pardon. Elle écrivait ainsi, dans *Condition de l'homme moderne*, que « si nous n'étions pardonnés, délivrés des conséquences de ce que nous avons fait, notre capacité d'agir serait comme enfermée dans un acte unique dont nous ne pourrions jamais nous relever; nous resterions à jamais victimes de ses conséquences, pareils à l'apprenti sorcier qui, faute de formule magique, ne pouvait briser le charme. »

Le pardon s'inscrit dans un cadre politique. Il permet de briser les chaînes du passé – qui prendrait autrement la forme d'une fatalité – et de garder l'avenir ouvert, au lieu de l'enclorre dans le prolongement inévitable d'actions passées. Le pardon comporte ainsi une responsabilité pour le présent : celle de faire advenir d'autres possibles. Il ne se réduit pas pour autant à une forme d'amnésie ou d'oubli de ce qui a été. C'est au contraire la distance qu'il ouvre entre ce qui a été et ce qui sera qui permet de redonner vie à la mémoire. En desserrant ce qui fige la mémoire, le pardon laisse l'histoire se déployer dans son indétermination, véritable appel à assumer – individuellement et collectivement – les responsabilités de chacun à l'égard du temps présent.

Quand les sutures langagières du tissu social se déchirent, quand le politique s'abandonne lui-même à la fatalité (sous couvert d'« adaptation ») et nourrit en retour la réduction de la parole en clichés et slogans, c'est le terreau du pardon qui s'assèche. La multiplication des demandes de pardon et la difficulté croissante de l'obtenir participent ainsi d'une même logique : la démission collective face à la responsabilité de prendre en charge le devenir du monde. Après tout, si on accepte les « fatalités » d'aujourd'hui, pourquoi faudrait-il s'attendrir sur celles d'hier? On sait cependant que les « fatalités » se nourrissent de misère et d'exclusion : plus on les impose, plus on s'expose à voir monter en retour la clameur des laissés pour compte. Ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui.

En les enfermant dans un silence humiliant, on condamne les oubliés de l'histoire à revivre sans mots les horreurs du passé.

Rond d'œil entre les barreaux.

Paupière, animal cilié,
rame vers le haut,
libère un regard.

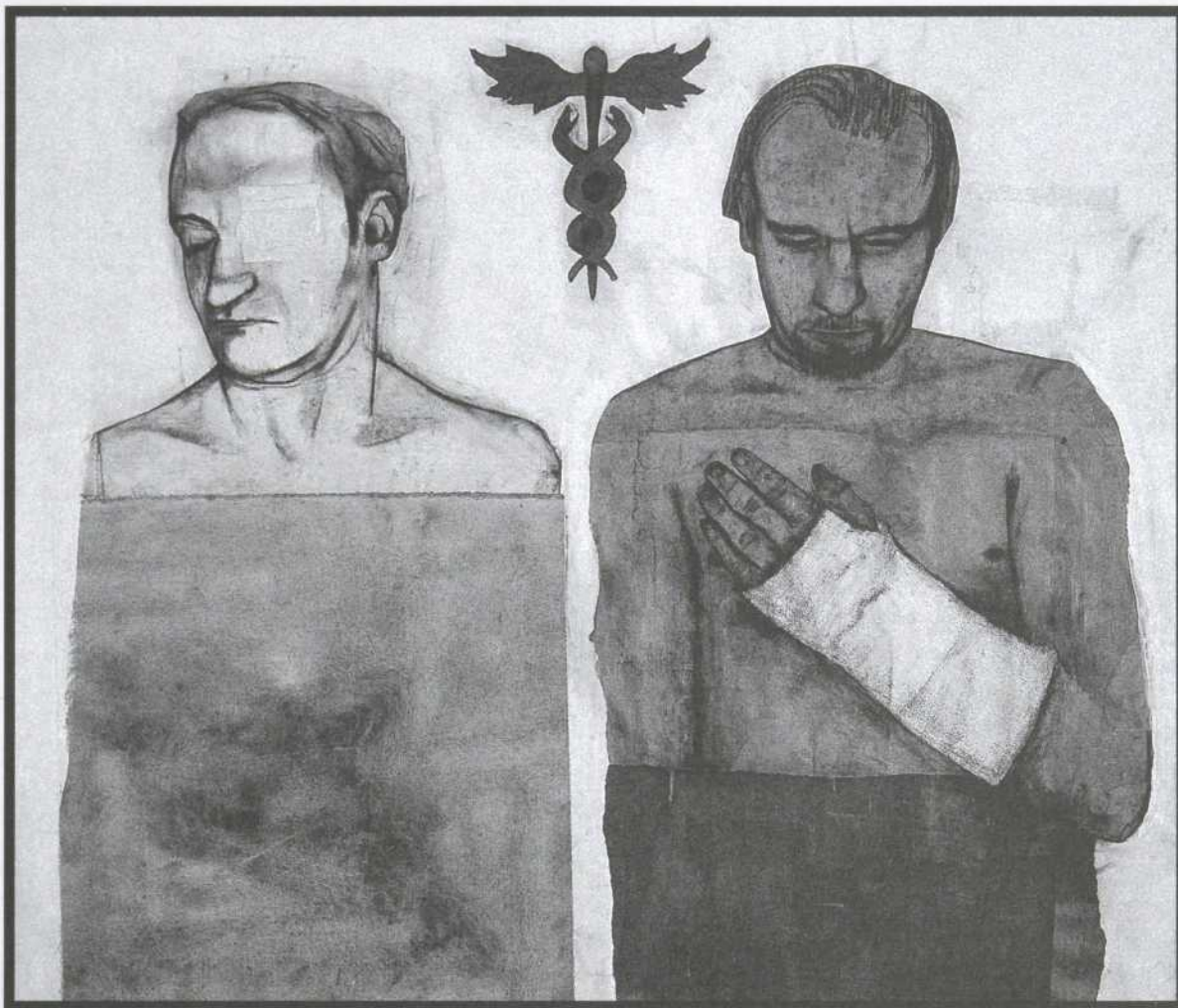
Iris, nageuse, sans rêve et triste,
le ciel, gris-cœur, doit être proche.

Oblique, dans la bobèche de fer,
la mèche qui fume.
Au sens de la lumière
Tu devines l'âme.

(Si j'étais comme toi. Si tu étais comme moi.
N'étions-nous pas debout
sous un même alizé?
Nous sommes des étrangers.)

Les dalles. Dessus,
serrées l'une contre l'autre, les deux
flaques gris-cœur :
deux
bouchées de silence.

PAUL CELAN, *GRILLE DE PAROLE*



STÉPHANIE BÉLIVEAU,
LE CADUCÉE, 1999.
 TECHNIQUES MIXTES SUR
 TOILE, 132X155 CM.
 PHOTO : DANIEL
 ROUSSEL

Des temps discordants

S'il permet de conjuguer ensemble des temps sociaux différents, le pardon ne résout pas tout. En rendant possibles de nouveaux départs, il donne certes au passé une texture inédite. Mais ce passé peut-il pour autant être jugé à l'aune des critères du présent, en rupture avec cet avant? On mesure ce que la critique du passé, au nom d'un universalisme abstrait (l'Humanité avec un grand H), peut comporter comme risque d'anachronisme. Il est toujours périlleux de regarder le passé à travers les lunettes du présent. Mais il ne l'est pas moins de refuser de tourner le regard vers lui, surtout lorsque nous marchons dans ses traces encore fraîches, au côté de frères et de sœurs à qui on ne permet pas de voir la rose dans la croix d'une souffrance passée qui continue à les meurtrir.

On reproche ainsi fréquemment aux victimes de l'histoire, comme les orphelins de Duplessis ou les Autochtones ayant fréquenté les écoles résidentielles, d'oublier de prendre en compte le contexte global dans lequel se sont déroulés les faits pour lesquels ils demandent réparation. Suffit-il pourtant d'invoquer « l'air du temps » passé pour se dédouaner de la responsabilité de dénouer les fils d'un avant qui reste un maintenant – sans demain – pour certains?

Bien sûr, pour garder l'histoire ouverte, il faut savoir élaguer le passé. Le trop-plein de mémoire comme le déni de ce

qui a été forment deux écueils entre lesquels doit naviguer le temps présent. Une navigation à vue pour laquelle nous ne disposons d'aucune carte, et dont les périls nous apparaissent plus clairement quand on déplace le regard du côté du droit, qui se prémunit des excès de mémoire avec le mécanisme de la prescription. Une fois échu le temps de prescription, celui-ci empêche tout recours juridique et permet d'éviter la confusion entre le temps de l'histoire et celui du droit.

L'apparition du « crime contre l'humanité », imprescriptible, est toutefois en train de bouleverser cette articulation des temps sociaux. Daniel Bensaïd, dans *Qui est le juge? Pour en finir avec le tribunal de l'Histoire*, a bien identifié certaines dérives vers lesquelles peut mener un tel embrouillement. Quand l'historien monte au prétoire ou que le juge doit remonter dans un temps historique, c'est la capacité du droit de ponctuer différemment le temps qui se trouve menacée. Le droit institue le temps en le rendant discontinu : il donne à la société la capacité d'agir sur son devenir, de donner au monde des formes qu'elle choisit plutôt que de simplement les subir. Le droit est donc d'abord une affaire politique : quand il s'affranchit complètement d'elle, il devient une technique de gestion privée de sa capacité d'orienter le cours du monde.

Dans cette optique, l'inflation judiciaire va de pair avec le désinvestissement du politique, amputé de sa capacité de faire

des choix entre les possibles. La dissolution de la sphère publique et la réduction du juridique à l'arbitrage entre intérêts privés vont de pair : elles nourrissent toutes deux un rapport au temps prisonnier d'un présent sans boussole, parce que délesté d'un passé commun, signifiant, et d'un avenir dont l'avènement puisse se profiler comme projet collectif. Entre un passé oublié ou refoulé dans les musées et un avenir en forme de catastrophes à éviter, le présent se creuse une niche de plus en plus étroite, immédiate, invitant chacun à s'adapter à son environnement. Sur les décombres de ce passé enterré avant que d'être entièrement mort, non-scène où les repères se perdent dans un

Quand la question des coûts liés à une éventuelle réparation empêche de se ressaisir du passé pour reconnaître que des torts ont été commis, il n'y a plus de gagnants : que des perdants.

no man's land normatif prenant des airs d'absolu, peuvent alors fleurir les « victimes » et leurs « intérêts bafoués »...

Et pourtant...

La judiciarisation qui mine le politique ne doit pas servir à disqualifier d'emblée toute revendication à l'égard d'injustices passées. Les avocasseries – et les montants parfois faramineux à la clé – n'excusent pas tout. Quand la question des coûts liés à une éventuelle réparation empêche de se ressaisir du passé pour reconnaître que des torts ont été commis, parfois avec la meilleure volonté du monde, il n'y a plus de gagnants : que des perdants. Si la judiciarisation menace le politique, le refus de délier certaines cordes du passé parce qu'elles éveillent des sentiments de honte ou de culpabilité ne contribue certainement pas à le fortifier.

Peut-être une culture qui a trop cultivé le sentiment de culpabilité finit-elle par accoucher d'un monde qui non seulement cherche à enfouir des pans entiers de sa mémoire, mais les nie lorsqu'on les lui rappelle. La reconnaissance d'une faute – ou d'une erreur – n'est pourtant pas malsaine. Bien au contraire. Elle témoigne de la capacité de donner au présent une impulsion lui permettant de prendre une direction collectivement voulue. Puisqu'« il y a à chaque fois une singularité du malheur », rappelle le philosophe Paul Ricœur, il ne s'agit pas ici de juger, du haut d'une science historique, du malheur d'individus. Mais il faut garder dans notre horizon de pensée cette belle phrase de la romancière américaine Ursula Le Guin : « la fraternité commence par le partage de la souffrance ».

On sait toute la difficulté à « dire » la Shoah, à exprimer l'indicible. Cela se traduit pour certains par l'impossibilité de se représenter l'événement autrement que sous une forme documentaire redoublant en quelque sorte le réel – en autant que faire se peut. Il s'ensuit une exigence éthique : celle de rendre le langage le plus transparent possible, afin qu'il ne déforme

1. Je renvoie, sur cette question, au magnifique livre de Rachel Ertel, *Dans la langue de personne. Poésie yiddish de l'anéantissement*, Paris, Seuil, 1993.

pas les faits et que ceux-ci puissent atteindre le plus directement possible les gens à qui on cherche à transmettre la mémoire de l'horreur. D'autres, au contraire – comme le poète juif Paul Celan, dont la famille a été décimée dans les camps – introduisent les ténèbres au cœur même du langage, y voyant la seule façon de témoigner d'un monde éclaté.¹ Peu importe ici la voie choisie. Il est cependant clair que la continuité du monde passe par la parole. La parole, qui est partage et reconnaissance réciproque. Sans elle, le monde est condamné à s'éteindre en silence, dans une pluralité de silences repliés sur eux-mêmes.

C'est dans l'ordre du langage que les sans-mots de l'histoire – petits ou grands oubliés – peuvent retrouver la dignité. Si leur expérience de victimes ne peut être dite et reconnue dans un langage partagé par tous, qui puisse faire sens pour chacun, c'est l'espace social tout entier qui se trouve peu à peu gangrené. Parce que la langue, en se morcelant, en s'enfermant dans le singulier, perd sa capacité d'ériger un monde qui ne soit pas une simple juxtaposition d'individus – ou de ce qui en reste quand ils ne peuvent plus se regarder dans le miroir de la parole.

Tout cela laisse bien sûr entière la question d'une éventuelle réparation financière, dont la crainte suffit – à tort – à bloquer la reconnaissance de responsabilités pour des

événements passés. Il n'y a pourtant nul lien de causalité nécessaire entre la reconnaissance d'un tort et une réparation financière. De la même façon que le pardon délie le présent des affres du passé, il faut savoir distinguer les questions du pardon et de la réparation financière, sauf à vouloir transformer le premier en monnaie d'échange. La simple marchandisation du pardon, dans un monde où tout se vend, ne peut rendre signifiants, malgré la douleur, des événements du passé. Ni le sens ni la solidarité ne s'achètent. Le pardon doit être un lieu de réunion, pas de division. Il faut donc abattre les clôtures, et d'abord celle du silence ou des demi-mots. Alors seulement une éventuelle réparation financière pourra être envisagée, en prenant bien garde qu'elle ne crée de nouvelles injustices.

Il n'y a pas de recette universelle en la matière. Sauf à s'engager collectivement, et de manière indéfectible, pour tous les démunis, les sans-voix, ceux qui sont laissés sur la touche. Il s'agit là d'une responsabilité politique, soit notre responsabilité à tous. Pour l'assumer, il nous faut apprendre à briser les idoles du présent, qui enferment le passé dans un bocal et bloquent les voies de l'avenir. Parce qu'on n'abandonne pas les gens à leur misère. Tout simplement. ●

L'histoire et ses fantômes

Entrevue avec Régine Robin

Le regard jeté sur le passé est indissociable de la façon de penser le présent et d'envisager l'avenir. L'histoire est constamment revisitée, comme un livre dont on efface les pages pour les réécrire. Régine Robin, professeure de sociologie à l'UQAM, s'intéresse depuis de nombreuses années aux différents usages sociaux du temps et aux rapports qu'ils nouent avec la mémoire collective, cet incubateur d'identité. Née dans une famille juive polonaise peu avant la guerre, « survivante », elle a à cœur de penser cet héritage et l'expérience traumatique qu'il renferme. Elle a déjà publié plusieurs livres (essais et romans) sur ces questions et termine actuellement un ouvrage à paraître en mars chez Stock, *Berlin Chantiers. Essai sur les passés fragiles*.



Relations : Le passé étant par définition derrière nous, on le présente habituellement comme quelque chose qui pourrait faire l'objet d'un savoir objectif partagé par tous. Vous affirmez au contraire que le passé est malléable et qu'il fait l'objet de multiples usages permettant de faire face au présent. Pouvez-vous indiquer quelle place joue la mémoire dans cette dynamique?

Régine Robin : Paul Ricœur, dans son dernier livre, *Histoire, mémoire, oubli*, met en dialogue les deux notions clés d'histoire et de mémoire. L'un et l'autre de ces termes – et cela

est très significatif – nous permettent de nous référer au passé. J'insiste pour ma part sur la notion de mémoire, de mémoire collective, beaucoup plus récente que celle d'histoire, aussi vieille que le monde. Le sociologue Maurice Halbwachs a été l'un des premiers à vraiment l'utiliser, à la fin des années 20. Il croyait qu'il existe une structuration sociale du souvenir, impliquant qu'on ne se souvient jamais seul, et une mémoire vivante, affective, par opposition à ce qu'il appelait la mémoire figée ou la mémoire morte, qui est celle des historiens.

Cette notion de mémoire est redevenue à la mode dans les années 70, en particulier avec l'historien français Pierre Nora et son équipe. *Les lieux de mémoire*, le grand monument issu de leurs travaux, évoque tout lieu abstrait ou concret qui symbolise une valeur affective du passé. C'est une histoire symbolique écrite au second degré. Mais ce que Nora appelle « mémoire » est justement constitué de ces appropriations de groupe qui ne relèvent plus de grands récits nationaux, en train de s'effriter lentement depuis quelques années : le mythe de la république, depuis la Révolution française, du progrès, de la démocratie, de l'intégration de tous dans une identité nationale.

Au fond, l'œuvre de Nora constitue une plainte devant la non-coïncidence de l'histoire et de la mémoire. Tant qu'on a un grand récit national, l'élaboration scientifique du passé de la part des historiens, la « mémoire savante », coïncide avec ce grand récit. Jamais parfaitement, bien entendu. Quand cela ne coïncide plus du tout, les historiens font leur histoire mais chaque groupe a ses propres questionnements, sa propre mémoire, ses propres victimes et héros qui ne sont pas forcément reconnus par l'ancien grand discours national. Chacun met de l'avant son rôle de victime, sa place dans l'histoire. Cela se voit très bien aux États-Unis et en France, avec l'émission des mémoires dans des récits ethnocentristes : à chacun son récit et ses héros. Le succès de la notion élaborée par Nora montre qu'elle correspond à une sensibilité réelle. L'histoire était quelque chose de froid, un discours de spécialiste : la mémoire nous implique directement, chacun ayant voix au chapitre avec quelque chose à dire. L'entreprise de Pierre Nora est cependant impensable sans le constat d'un divorce entre histoire et mémoire, entre la grande saga nationale et l'élaboration scientifique. Ce n'est pas pour rien qu'elle correspond à la volonté de « renationaliser » l'histoire ou à un réenchante-ment du discours sur le passé.

Rel. : Une telle séparation de l'histoire et de la mémoire ne risque-t-elle pas d'amener les historiens à s'arroger le monopole de la distance critique face au passé, la mémoire étant alors vue comme le lieu de toutes les dérives possibles?

R. R. : Il s'est peu à peu mis en place une dialectique allant dans ce sens, à laquelle Ricœur lui-même n'échappe pas complètement, même si sa position est plus nuancée. L'opposition entre mémoire et histoire n'est pourtant pas si simple. Les his-

FRANCK MICHEL,
DUBROVNIK,
YOUgosLAVIE, 1990

toriens sont peut-être souvent du côté de la distance critique, mais ils sont tout aussi bien des pourvoyeurs de munitions, de récits qui attisent le feu. En Allemagne, par exemple, toute une école d'historiens se plaint de ce que l'histoire ne sert pas assez à redonner force et dignité à la nation.

Le passé est toujours un enjeu considérable pour le présent. Le passé n'est jamais passé, il n'est jamais mort. Quand il en a l'air, il reste tapi dans un coin, attendant son heure. Mais dans l'imaginaire, dans la circulation des discours, dans les usages courants qu'on en fait, dans la façon dont les peuples ou les groupes, les classes, vont s'identifier à des phénomènes du passé, tout est possible, tout est ouvert. Et ce sont les conjonctures discursives et symboliques qui déterminent ce qui va être disponible ou non à un moment donné.

Rel. : Le présent se construit à partir d'éléments du passé qu'il trafique, fabrique. Ces éléments deviennent des

instruments pour un usage présent. Cela signifie-t-il qu'une certaine mythification du passé est inévitable?

R. R. : Les mythes sont des armes redoutables à notre disposition pour le présent. Ils permettent de donner de l'épaisseur au temps, de créer de la durée, donc de l'enracinement. On se reconnaît dans des ancêtres réels ou imaginaires, des filiations dont une société ne peut absolument pas faire l'économie. Quand une société n'a pas de telles figures, elle s'en invente; quand elle les a perdues, elle s'en fabrique. Mais en règle générale, on trouve quand même à sa disposition du déjà-là.

C'est un donné de société, simplement, cela n'empêche pas de faire un travail de décryptage, de démythification. Quand on



La réconciliation de l'Allemagne et de la Pologne

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe était profondément divisée. L'Allemagne, le grand agresseur, était entourée de peuples qu'elle avait envahis et humiliés. Des millions de personnes avaient perdu la vie. Mais la haine et la vengeance n'avaient pas d'issue. Certains commençaient à rêver d'une Europe unie, d'une Europe constituée de nations qui se respecteraient mutuellement. Ainsi naquit, dès les années 50, un processus de réconciliation entre la France et l'Allemagne de l'Ouest. Entamé au milieu des années 60, celui entre l'Allemagne de l'Ouest et la Pologne mit plus de vingt ans à se réaliser.

Après la guerre, les Polonais avaient de bonnes raisons d'avoir peur des Allemands qui avaient envahi leur pays, occasionnant de nombreuses pertes humaines. En août 1945, la Conférence des Alliés, à Potsdam, a repoussé les frontières de la Pologne jusqu'à la rivière Oder, à l'ouest, incluant ainsi la Silésie et la Poméranie autrefois allemandes. La Conférence de Potsdam a également décrété que les Allemands vivant dans ces régions devaient être rapatriés de façon humaine et disciplinée. Toutefois, dans la pratique, on assista à une expulsion violente et chaotique, véritable exemple de purification ethnique légale, au cours de laquelle plusieurs milliers de personnes ont péri.

En Allemagne, les exilés de la Silésie et de la Poméranie ont protesté contre leur expulsion. S'ils ne voyaient pas d'objection au fait de punir les Allemands coupables de crimes de guerre, ils s'élevaient contre l'exil imposé aux Allemands innocents et contre leur expropriation sans aucune compensation. Ils pressaient donc le gouvernement allemand de ne pas reconnaître la nouvelle frontière, car ils espéraient retourner chez eux un jour. Leur prise de position a suscité un climat dans lequel l'ouverture à la Pologne était rendue impossible.

En 1965, l'Église protestante d'Allemagne a brisé la glace en publiant un document dans lequel elle déclarait que les Allemands, qui étaient responsables de la guerre, de millions de morts et de la misère de certains pays européens, devaient accepter – comme punition divine de leurs crimes – leur défaite, la perte de leurs provinces orientales, ainsi que le rapatriement de leurs compatriotes à la suite de la création de la nouvelle Pologne. L'éthique chrétienne exigeait même que les Allemands cherchent la réconciliation avec les Polonais, sans rien demander en retour.

La même année, les évêques catholiques de Pologne ont envoyé une lettre à leurs homologues allemands, leur demandant humblement de persuader leurs compatriotes de reconnaître la nouvelle frontière de l'Oder, car les Polonais vivaient dans un constant état d'anxiété face à cette incertitude. Dans leur lettre, les évêques polonais disaient que non seulement ils pardonnaient, mais aussi qu'ils demandaient pardon. Cette dernière remarque leur a valu la critique du gouvernement polonais, et même celle de la population en général. À travers ces quelques mots, les évêques faisaient tout simplement allusion à la violence et à l'esprit vindicatif avec lesquels les Polonais avaient chassé les Allemands de leurs maisons.

Les évêques catholiques allemands ont répondu à leurs confrères polonais avec un manque de générosité totale. C'est pourquoi un groupe de catholiques allemands a décidé, en 1968, de publier un rapport fournissant, à l'instar du document protestant, des arguments théologiques en faveur de la reconnaissance des nouvelles frontières polonaises par le gouvernement allemand. Il pressait ce dernier de poser des gestes de réconciliation avec la Pologne.

En 1970, profitant du débat public entamé par les Églises, le gouvernement allemand de Willy Brandt a négocié un traité commercial avec la Pologne, première étape d'un long processus de réconciliation qui ne devait s'achever qu'en 1990. **G.B.**

est conscient de cette instrumentalisation du passé, on fait attention à ce qu'on manipule, à ce qu'on élabore, on fait attention au récit qu'on produit. C'est déjà énorme. Savoir qu'un mythe est un mythe, c'est le sortir de l'illusion mortifère de la sacralisation.

À cet égard, les artistes jouent très souvent le rôle de ceux qui désinstrumentalisent le passé, qui font entrer de l'air en posant d'autres questions, en déplaçant les problèmes. Ils permettent d'autres types d'interrogations et donnent des voix, au moyen de la fiction, qu'on n'entendrait jamais autrement. C'est en ce sens que Walter Benjamin parlait de la voix des vaincus de l'histoire.

Rel. : Cela permet-il d'ouvrir la voie vers ce qu'on pourrait appeler une mémoire authentique?

R. R. : Je ne suis pas sûre qu'à l'inverse des passés trafiqués, il y ait des passés totalement authentiques. On ne peut jamais ressusciter le passé. Le discours sur le passé est toujours une construction. Le caractère passé du passé est une chose; la façon de l'élaborer, d'en rendre compte, en est une tout autre. Le passé est construit dans des récits, des gestes, des artefacts, comme dans les musées. Il est construit en fonction des questions qu'on lui pose, en fonction des traces du passé, de la façon dont ces traces sont élaborées, dont elles sont réinterrogées. Je ne suis donc pas sûre qu'il y ait, en face du totalement fabriqué, du simulé, du faux, un totalement vrai; mais disant cela, je ne donne pas dans un relativisme absolu. Il y a bien production de savoir, mais il faut se garder d'une coupure trop rigide entre la connaissance et le légendaire. Cependant, une mémoire qui déconstruit l'hyper-instrumentalisation du passé passe par une mise à distance de ce dernier. Elle met à jour les trous, les silences, l'indicible de l'histoire qui doit nourrir notre parole sur le passé.

Un journaliste à la radio arménienne, au moment du démantèlement de l'URSS, s'était dit très inquiet parce qu'il ne savait pas ce que l'avenir lui réservait. Un autre lui avait

répondu qu'il avait tort : « l'avenir est tout à fait prévisible, ajouta-t-il. C'est le passé qui est totalement imprévisible. C'est ça qui est terrible. »

Rel. : Que voilà un beau paradoxe! Mais s'il faut tenir compte du présent dans le passé, il faut également être attentif au surgissement inopiné du passé dans le présent.

R. R. : Il faut être attentif à ce que Walter Benjamin appelait le non-advenu. Il y a dans l'histoire des éléments du passé en attente d'explication, en attente de rencontre. Il faut y être attentif pour éviter une espèce de ronron de l'explication causale, où on sait d'avance ce qu'on va trouver. Mais faire face au passé est une opération très difficile. Combien de fois, dans l'exemple allemand, on tombe sur des jeunes regardant des albums de photos où le pépé est là, avec le costume SS, la croix gammée, le portrait du Führer au dessus du buffet? Il y a là une espèce d'agression de l'inattendu qui vous tombe dessus.

Rel. : Comment peut-on faire face à ce passé imprévisible?

R. R. : Prenons une image parlante. Quand j'évoquais un passé trafiqué, j'insinuais aussi que toute société a des squelettes dans ses placards. Tout dépend de ce qu'on fait quand on ouvre les placards et qu'on trouve ces squelettes. Ou on les regarde en face et on se dit : « Mon Dieu! Je ne savais pas que j'allais trouver ce squelette en ouvrant cette armoire », et on les affronte quand même. Ou bien on referme aussitôt la porte. Mais on peut aussi simplement entrouvrir la porte. La confrontation au passé est toujours quelque chose de complexe et de – parfois – traumatique. C'est pourquoi le passé est toujours à réinventer de quelque façon.

Reprenons l'exemple de l'Allemagne, qui constitue mon champ de recherche privilégié. Il est évident qu'il n'a pas été simple d'y parler du nazisme. Dans les deux Allemagnes, on a trouvé des trucs pour ne pas en parler. À l'Est, on disait qu'on était du bon côté, qu'on avait été des anti-fascistes. En se plaçant ainsi du côté des vainqueurs, des Soviétiques, on évitait de regarder le passé en face. C'était un déni.

Les choses étaient un peu plus compliquées en Allemagne de l'Ouest, du côté des vaincus-vaincus, qui ne pouvaient pas construire de mythe les présentant comme des héritiers des anti-fascistes. Après le procès de Nuremberg, les Allemands de l'Ouest sont donc entrés dans une espèce de grand silence. On a parlé d'autre chose. Le miracle économique, avec le Plan Marshall, a facilité une espèce de grand refoulement. Les enfants ne posaient pas de questions à leurs parents sur cette période.

La révolte des jeunes dans les années 60 a cependant tout chambardé. Les jeunes ont commencé à se poser des questions et les choses à bouger. Pendant 20 ans, il y a eu une production de savoir extrêmement intéressante, reflétant une pluralité de points de vue. Mais dans les années 80, est apparu ce qu'on a appelé la querelle des historiens. Il fallait arrêter de considérer le national-socialisme comme une période exceptionnelle et le replacer dans son contexte historique, le voir comme une

ROBERT WALKER,
AUSCHWITZ,
POLOGNE, 1980

« L'avenir est tout à fait prévisible. C'est le passé qui est totalement imprévisible. C'est ça qui est terrible. »

réponse à la barbarie soviétique. On a alors commencé à se construire un national-socialisme « en réponse à... », ce qui était devenu possible avec l'anti-communisme généralisé.

On voit bien que le regard sur les traumas du passé passe très souvent ou bien par la forme du déni, ou bien par le refoulement ou encore par une réélaboration tardive qui occulte un élément qu'on ne veut pas voir.

Rel. : Toutes les sociétés n'ont quand même pas à vivre un trauma comme celui qu'a connu l'Allemagne...

R. R. : Bien sûr que non, mais il y a toujours du refoulement, du déni ou de l'occultation. Prenons l'exemple du Québec. Moi qui suis de l'extérieur, je suis toujours frappée, les rares fois où il est question des années 30 – d'une société qui flirte avec le fascisme, avec un nationalisme d'extrême-droite à la Lionel Groulx, avec des sympathies affichées pour Franco, Salazar et Mussolini, avec un antisémitisme allant de soi –, je suis toujours frappée donc dès qu'on évoque tout cela, par la mise en avant systématique d'un discours de suture qui vise à colmater immédiatement une brèche face à l'intolérable. Mais un jour, cette occultation cessera. Par où cela viendra-t-il? Peut-être d'un historien, du cinéma, d'un écrivain, d'un politique. Il n'y a aucune prévisibilité de la chose. Et puis on se dira : « C'est drôle, il y a 10 ans, on n'aurait pas pu dire ça, et on ne sait pas exactement pourquoi. »

Rel. : Dans vos écrits, vous insistez beaucoup sur le travail du deuil pour faire face à ces expériences traumatiques. En quoi consiste-t-il?

R. R. : Cette notion provient du champ de la psychanalyse, de Freud lui-même. Tout le monde est un jour confronté à la perte d'un être cher. C'est extrêmement douloureux, et il faut du temps pour faire le deuil. Il faut que tout l'investissement pulsionnel et affectif placé en la personne perdue se retire pour qu'on se rende compte qu'elle est vraiment partie, que la perte et l'absence parmi les vivants sont irrémédiables. Par ce travail du deuil, la personne va pouvoir se représenter sa perte, élaborer son souvenir et poser son désir sur quelqu'un d'autre. Mais pour toutes sortes de raisons, parfois, cela se passe mal : il y a fixation pathologique sur la personne perdue et il n'y a absolument pas moyen de dépasser cette perte.

La réconciliation en Afrique du Sud

Les Anciens savaient déjà que la justice est incapable de préserver la paix dans une société et, puisque la juste punition des fautes peut susciter du ressentiment, qu'il est nécessaire de conjuguer justice et amnistie. Les Anciens considéraient donc qu'un bon jugement témoigne d'un sain équilibre entre la justice et l'amnistie, la justice affirmant les valeurs sociales reçues, et le pardon évitant un ressentiment qui déstabilise.

On peut exporter cette notion psychanalytique à l'échelon du collectif, avec les limites que cela comporte. Il y a eu dans les années 60 un livre très important de deux psychologues, A. et M. Mitscherlich, *Le deuil impossible*, à propos des Allemands qui étaient incapables de faire le deuil face à la perte d'Hitler, pour lequel ils avaient marché comme un seul homme. Qu'est-ce qu'on fait quand on ne fait pas le deuil? On n'en parle pas, on fait autre chose. On refoule. On efface tout et on passe le plus vite possible à autre chose. D'où la frénésie de la reconstruction. Faire le deuil – sans refouler, sans déplacer, en acceptant la perte, en la dépassant – est quelque chose d'extrêmement compliqué. Comme il n'y a pas de mémoire juste, cela se fait en général très mal dans les sociétés.

Rel. : Cette notion du travail du deuil se rapproche en quelque sorte de la définition que donne Hannah Arendt du pardon, comme ce qui délie le présent des chaînes du passé et permet de maintenir l'avenir ouvert.

R. R. : En effet. Il faut délier le présent du passé, sans l'oubli. C'est la notion de déliaison qui est ici importante, et non celle de pardon, qui me cause problème à cause de sa connotation religieuse. Il y a d'autres façons d'opérer cette déliaison : l'amnistie, des lois prises par un État qui efface la faute en fonction d'un événement donné. Toutes les sociétés ont recours à l'amnistie, faute de quoi, après des guerres fratricides, des événements qui ont mis en cause une grande partie de la population, tout le monde serait en train de se venger, de traîner tout le monde devant les tribunaux. Par instinct de survie, pour assurer le redémarrage d'un présent pris dans les rets du passé, les sociétés décrètent l'amnistie. C'est une forme de pardon.

Il y a aussi la prescription. Après un certain temps, pour délier le présent du passé, on estime qu'on ne peut plus poursuivre les gens pour certains crimes. Mais il existe aussi la non-prescription des crimes contre l'humanité, depuis 1948. C'est ici que je m'éloigne du pardon. Je suis tout à fait favorable à cette imprescriptibilité. Il y a des types de passé qu'on ne peut pas délier socialement, qui se délieront comme ils pourront par la temporalité même. Face à l'impardonnable.

(ENTREVUE RÉALISÉE PAR JEAN-CLAUDE RAVET)

C'est le principe qui a été adopté par les commissions de vérité établies dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine, afin de promouvoir la réconciliation nationale après la terreur qu'ont pratiquée des régimes dictatoriaux.

La Commission « Vérité et Réconciliation » d'Afrique du Sud, créée en 1995 après la chute du régime de l'apartheid, fut la plus respectée et la plus efficace. Sa mission : révéler les horreurs commises pendant l'apartheid, honorer les victimes de la violence et offrir aux malfaiteurs la possibilité du pardon. Desmond Tutu, l'archevêque anglican de Capetown, qui en fut le président, a insufflé une vigueur spirituelle à tout ce processus de réconciliation.

L'Église est humaine

Le 12 mars dernier, Jean-Paul II a demandé publiquement pardon pour les fautes que l'Église a commises dans le passé. Le mois suivant, lors de son voyage en Terre sainte, il a posé des gestes audacieux, accompagnés de paroles de repentance. Ces faits témoignent que l'Église acquiert une nouvelle compréhension d'elle-même qui puise à la source de l'enseignement du concile Vatican II. Il vaut la peine de prendre la mesure de ce changement.

GREGORY BAUM

Durant la solennelle liturgie de repentance, célébrée à Saint-Pierre-de-Rome, le pape a remercié Dieu de la sainteté accordée à la vie de l'Église et lui a demandé pardon pour les fautes commises au nom de celle-ci. Il faut se rappeler qu'au concile Vatican II, les évêques se sont fortement opposés à ce que l'Église confesse ses péchés. Ils ont rejeté ou réduit à leur plus simple expression les textes qui proposaient de reconnaître la participation de l'Église catholique aux divisions du corps du Christ sur cette terre. Ainsi lorsque *Unitatis redintegratio*, le Décret sur l'œcuménisme, parle des péchés des catholiques, il ne peut s'empêcher de mentionner, aussitôt après, ceux des protestants.

Dans l'Église primitive et durant le Moyen Âge, les auteurs chrétiens ont évoqué les péchés de l'Église avec beaucoup de liberté. Dans l'article *Casta Meretrix*¹, Hans Urs von Balthasar a bien mis en valeur les images paradoxales que ces écrivains chrétiens ont utilisées pour décrire l'Église. Ils ont vu en elle à la

Les séances de la commission étaient ouvertes au public et télédiffusées à travers le pays. Plus de 20 000 Noirs, hommes et femmes, sont venus raconter les actes de violence qu'ils ont subis, et plus de 7000 malfaiteurs ont avoué les crimes qu'ils ont commis. Tout ce processus a profondément marqué la perception que les Sud-Africains se font de leur pays. Les Noirs – la grande majorité de la population – ont apprécié que leurs souffrances soient reconnues publiquement, et les Blancs, même ceux qui avaient soutenu le système de l'apartheid, ont été horrifiés de la violence des crimes commis, à leur insu, par l'ancien régime. On leur avait dit que les rapports sur la répression publiés dans les journaux étrangers étaient de la propagande communiste!



YVES ARCAND,
SANS TITRE, DE LA
SÉRIE LE PARADIS
A-T-IL VU SUR
LA MER?, 1988

1. Hans Urs von Balthasar, « Casta Meretrix », dans *Sponsa Christi*, Einsiedeln : Johannes Verlag, 1961, p. 203-204.

La commission sud-africaine a réussi à amorcer un mouvement social de réconciliation, dans tout le pays, en vue de créer une nouvelle Afrique du Sud où Noirs et Blancs se respectent mutuellement et construisent ensemble la justice sociale.

Pourtant, elle avait reçu un mandat très limité. Elle pouvait écouter les victimes et les honorer, mais elle n'avait pas le pouvoir de les dédommager, même si elles vivaient dans la misère. Tout ce qu'elle pouvait faire, c'était d'avertir le gouvernement que les victimes méritaient un dédommagement. Celles-ci devaient donc encore attendre. Par contre, la commission avait le pouvoir d'offrir l'amnistie aux malfaiteurs ▶

fois l'Épouse du Christ, choisie, sauvée et sanctifiée par lui, et l'épouse infidèle qui partage la couche des grands de ce monde. Cependant, même lorsqu'elle s'égare, l'Esprit l'accompagne, la conviant à la repentance et la restaurant dans sa vraie nature. Dieu la sanctifie malgré ses infidélités. La sainteté de l'Église est donc l'œuvre de la miséricorde de Dieu.

Malgré ses faiblesses, la liturgie de repentance demeure un événement sans aucun précédent dans l'histoire de l'Église. Ce n'est pas rien.

Après la Réforme protestante, alors qu'elle se trouvait sur la défensive, l'Église catholique a abandonné ces images paradoxales. Elle s'est mise à parler d'elle-

même en termes d'Église sainte, uniquement. Et le concile Vatican II ne s'est pas totalement départi de cet héritage.

À la lumière de cette histoire, on comprend mieux que la liturgie de repentance, célébrée le 12 mars dernier, un premier dimanche de carême, fut un événement sans précédent. Ce jour-là, le pape, les cardinaux et les fidèles rassemblés ont demandé pardon pour les péchés commis au nom de l'Église. C'est l'aboutissement d'aspirations qui ont vu le jour au concile Vatican II, mais qui ne s'étaient pas encore réalisées.

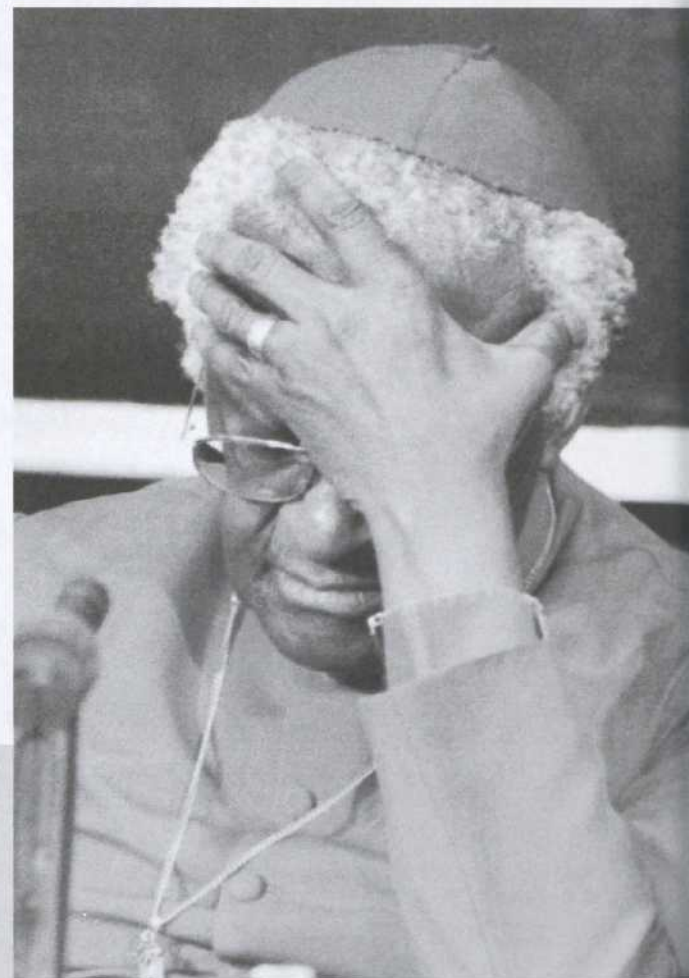
On a dit que cette demande de pardon n'était pas assez précise, qu'elle laissait de côté un certain nombre d'éléments qui auraient dû être mentionnés et, enfin, qu'elle ne faisait pas allusion aux fautes commises aujourd'hui. On a dit aussi qu'elle ne tenait compte que des péchés des fils et filles de l'Église et non de ceux commis par l'Église elle-même, perpétuant ainsi l'idée que celle-ci est sans ride et sans tache. Il y a une part de vérité dans ces critiques. Cependant, malgré ses faiblesses, la liturgie de repentance demeure un événement sans aucun précédent dans l'histoire de l'Église. Ce n'est pas rien.

quand ils reconnaissaient leurs crimes, même sans exprimer de regret ou de repentir. Cette amnistie les protégeait d'une poursuite devant une cour mise sur pied à la demande des victimes ou de leurs familles. Bien des Noirs ont critiqué la commission à cause de cela. À ces défauts, il faut ajouter le fait qu'elle n'avait pas le mandat d'écouter les victimes de crimes commis avant l'institution de l'apartheid en mai 1960.

Pourquoi un mandat si limité? L'élection de mai 1994 avait mis en place un nouveau gouvernement, présidé par Nelson Mandela, dans lequel était représenté l'ancien parti au pouvoir. La nouvelle Afrique du Sud n'est pas le fruit d'une révolution mais d'un processus démocratique exigeant des compromis. La commission fut ainsi le résultat de négociations menées au parlement, et le mandat limité qu'elle a reçu était la meilleure formule qu'on puisse obtenir dans les circonstances.

Au cours de cette liturgie solennelle, les péchés commis par l'Église ont été répartis en six catégories : les péchés commis dans le service de la vérité; les péchés qui ont endommagé l'unité du corps du Christ; les péchés envers le peuple d'Israël; les péchés commis contre l'amour, la paix, le droit des peuples et le respect des cultures et des religions; les péchés contre la dignité des femmes et l'unité du genre humain; les péchés en lien avec les droits fondamentaux des personnes.

Faut-il voir dans cette liturgie une expression d'hypocrisie? Je ne le pense pas. À travers elle, l'Église catholique apparaît touchée par la repentance, ouverte au pardon de Dieu, et vouée à une nouvelle pratique. Elle se perçoit – ce qui n'était pas le cas dans le passé – comme une communauté de croyants ayant reçu de Dieu la mission de dénoncer les péchés du monde, d'être au service du bien-être des hommes et des femmes partout, d'honorer les droits humains, de rechercher la justice



Pourquoi les chefs noirs, et avec eux la majorité des Noirs, ont-ils respecté et honoré la commission en dépit de son mandat limité? Si nous demandons la justice et la justice seule, disaient-ils, nous provoquerons une guerre civile. Nous voulons pardonner parce que sans la volonté de pardonner, nous n'entrerons jamais dans une nouvelle société. Comme peuple chrétien, disait Desmond Tutu, nous sommes appelés à offrir le pardon. **G.B.**

L'ARCHEVÊQUE
DESMOND TUTU,
PENDANT UN TÉMOI-
GNAGE DEVANT LA
COMMISSION « VÉRITÉ
ET RÉCONCILIATION »,
EN DÉCEMBRE 1997.
PHOTO : CANAPRESS/
PETER ANDREWS

Pardon ou bonne conscience?

CHARLES COOCOO

Je me pose des questions sur la demande de pardon des Églises envers les autochtones. Quelle est la portée de ce pardon? S'agit-il seulement d'un mot magique pour avoir bonne conscience?

La première démarche que l'Église devrait faire vis-à-vis des peuples autochtones serait de rétablir, une fois pour toutes, les faits historiques. Cela permettrait à nos Anciens de transmettre l'histoire véritable, telle qu'ils la véhiculent oralement, pour réajuster l'image des autochtones diffusée dans la société québécoise et canadienne.

L'Église catholique devrait aussi comprendre qu'elle doit cesser de canoniser certains autochtones. Une canonisation est une forme d'endoctrinement, comme si l'Église réduisait notre peuple à n'être que catholique. L'Église doit reconnaître qu'avant la venue des colonisateurs, les peuples autochtones étaient déjà des êtres spirituels. Ils avaient des croyances, des valeurs, des rituels et des cérémonies, en relation avec la nature, les animaux, l'univers et une énergie supérieure qu'on définit comme le Créateur. Dans ma langue maternelle, nous disons *Matisiwin*, ce qui signifie vie saine, équilibre, respect et harmonie. Telle était notre spiritualité avant qu'on nous en impose une autre.

L'Église doit, enfin, être tolérante face à la richesse spirituelle que nous avons, que nous tentons de rétablir et qui fait de nous un peuple avec une culture, une spiritualité différente. J'ai moi-même décidé de suivre le chemin des Anciens et mon respect s'est amplifié en découvrant d'autres religions. J'ai vraiment compris le sens mystique du visage du Christ, et pourtant je suis fidèle et fier des traditions et des croyances de mes ancêtres. Il importe que l'Église aborde l'aspect de la Terre-mère qui est considérée comme faisant partie de notre identité et de notre dignité humaine.

Dans ma communauté, les réactions ont été variées face à la demande de pardon. Certains ont carrément rejeté la demande, d'autres ont été emballés, croyant voir là une demande sincère. Certaines personnes ont dit qu'elles allaient pardonner, puis oublier. C'est une réaction de peur, de déracinement. D'autres n'ont pas encore répondu, elles réfléchissent, se consultent et discutent. Le déchirement des familles, l'imposition de la scolarisation dans les pensionnats, les abus physiques, sexuels, la tentative d'assimilation sont là quelques exemples de plaies laissées sur notre être profond, sur notre identité culturelle et spirituelle.

L'Église doit demander au peuple autochtone comment nettoyer la plaie profonde qu'elle a ouverte. Un dialogue, une écoute et la tolérance aux différences s'imposent. En reformant le cercle de la vie et en invitant les Anciens et les gens à s'exprimer, en nous reconnectant avec la Terre-mère, en recherchant l'aide de personnes spécialisées, nous avons amorcé le processus de guérison. Je suis confiant qu'un jour, grâce à cette démarche, nous comprendrons mieux le sens profond du mot pardon. Je souhaite que la prochaine génération puisse un jour répondre à cette demande de pardon. Nous devons cesser de transmettre notre mal d'être, notre souffrance à nos petits-enfants.

Enfin, cette demande de pardon doit, d'abord et avant tout, être sincère et dirigée vers Jésus le Christ, avant d'être dirigée vers mon peuple. L'Église doit demander pardon au Christ de ne pas avoir accompli la mission qui lui était confiée. Certains chrétiens n'ont pas encore vraiment pris conscience du mal qui nous a été fait; ils continuent de faire l'autruche. Toutefois, certains ont eu la curiosité de connaître davantage nos pratiques spirituelles et ont manifesté une certaine tolérance à l'égard de nos différences. Certains ont compris que la foi que nous pratiquons ne se limite pas à l'étiquette religion, mais s'exprime à travers un mode de vie vécu quotidiennement et basé sur des valeurs profondes.

Alors nous pourrions amorcer un dialogue en vue d'une meilleure compréhension, d'un respect mutuel. Heureusement, la patience nous est donnée pour vivre ce dialogue avec l'Église.

CHARLES COOCOO
EST BÉNÉVOLE SOCIAL
DE WEMOTACI

et la paix, enfin de respecter les diverses cultures et religions des nations. Il faut espérer que cette liturgie dise la vérité!

Que l'Église doive respecter les religions du monde est une attitude que certains théologiens avaient suggérée juste après la Première Guerre mondiale. Il a fallu attendre le décret *Nostra aetate*, à Vatican II, pour qu'elle soit officiellement reconnue.

La visite de Jean-Paul II en Terre sainte, visite au cours de laquelle il a adressé un message saisissant aux chrétiens, aux juifs et aux musulmans – qui sont tous les trois héritiers des promesses de Dieu faites à Abraham – est en lien avec cette liturgie de repentance et de pardon. Au cours d'une série de gestes publics, le pape s'est uni à la prière des juifs et des musulmans et a exprimé sa solidarité avec ces deux communautés de foi.

Dans le discours qui a suivi, il a abordé des questions qui ont d'importantes implications politiques. Reconnaisant que l'histoire de ces trois communautés est marquée par la rivalité et l'animosité réciproques, il leur a demandé de renouveler leur foi en la miséricorde de Dieu, d'apprendre à se respecter mutuellement, d'essayer de dialoguer et de coopérer afin de créer une société juste et pacifique. La mission de l'Église au Moyen-Orient, il va de soi, n'est pas de chercher à convertir les juifs et les musulmans à la foi chrétienne, mais plutôt de purifier l'Église de ses actions passées, de promouvoir la solidarité entre ces trois groupes et de soutenir les efforts culturels, sociaux et politiques qui concourent au bien commun.

Tous ces événements manifestent que l'Église commence à se percevoir d'une façon neuve. Ce qui se passe ici est un « changement de paradigme », c'est-à-dire un nouvel ensemble

de thèses qui expliquent le comportement des chrétiens. L'introduction d'un nouveau paradigme, faut-il le souligner, produit toujours un conflit entre ceux qui l'appuient et ceux qui défendent encore l'ancien, même s'il n'explique plus ce qui se passe concrètement.

Quelle est l'origine du nouveau paradigme manifesté dans la grande liturgie de repentance célébrée par le pape? Cette nouvelle perception de la mission de l'Église est enracinée dans des expériences qui ont vu le jour ces dernières décen-

Il n'est pas étonnant qu'on ait assisté à des tensions et à des débats au sein de l'Église catholique. Rome elle-même s'avère divisée.

nies. On a vu, en effet, émerger une nouvelle praxis dans de nombreux groupes et réseaux, une nouvelle écoute de la parole de Dieu, de nouvelles expériences religieuses favorisant la découverte du Christ dans la rencontre des pauvres et des exploités, une nouvelle théologie découlant d'une lecture de l'Évangile à partir de ce que vivent les pauvres, et une série d'affirmations audacieuses à travers plusieurs documents ecclésiaux. La foi en Jésus Christ s'exprime ici à travers la solidarité, la résistance et l'espérance – dans un engagement pour la justice et l'amour soutenu par la grâce de Dieu. La révélation de Dieu en Jésus Christ acquiert alors une compréhension nouvelle.

Dans quelles conditions historiques ce changement de paradigme s'est-il opéré? Le XX^e siècle a donné lieu à toutes sortes de guerres, de génocides, de menaces nucléaires et de violences organisées. Il a aussi été le théâtre d'un commerce effréné de ventes d'armes, de famines manipulées politiquement, de destruction d'êtres humains, de pollution de l'environnement et, maintenant, de la mondialisation d'un capitalisme dérégulé qui engendre de nouvelles richesses et, pour la

grande majorité, exclusion, misère et pauvreté. Dans cet âge marqué par de nombreuses catastrophes, des chrétiens ont appris à lire l'Évangile de Jésus d'une autre façon. Ils sont convaincus que Dieu envoie son Église pour qu'elle agisse comme protectrice et libératrice du genre humain et comme gardienne de son environnement naturel.

Tout changement de paradigme entraînant avec lui des conflits, il n'est pas étonnant qu'on ait assisté à des tensions et à des débats au sein de l'Église catholique. Rome elle-même s'avère divisée. Dans une déclaration du 6 août 2000, le Cardinal Ratzinger a défendu l'ancien paradigme en rappelant que l'Église catholique est la seule vraie Église, que l'ouverture aux autres religions est dangereuse et que la pratique du dialogue œcuménique et interreligieux est en train de devenir une idéologie. La béatification récente de Pie IX appartient au même courant réactionnaire. Par contre, le message envoyé par Jean-Paul II le 26 septembre 2000, lors d'une conférence interreligieuse tenue à Lisbonne, au Portugal, appuie le nouveau paradigme. Dans ce message, le pape loue l'ouverture du concile Vatican II aux religions du monde et rappelle « l'esprit d'Assise », référence à l'assemblée d'Assise de 1986, durant laquelle les représentants des grandes religions, y compris le pape, ont prié ensemble. Jean-Paul II propose que, dans ce nouveau siècle, le dialogue interreligieux s'intensifie.

Les théologiens et les prédicateurs qui interprètent l'Évangile selon l'ancien paradigme mettent en valeur l'aspect surnaturel du salut divin, tandis que les fidèles qui lisent le message chrétien à la lumière du nouveau paradigme préfèrent une notion de salut intégral qui reconnaît le lien intrinsèque entre la foi et la justice, entre la grâce divine et la transformation de la société, entre la révélation de Dieu et la sagesse humaine répandue à travers le monde.

La liturgie de repentance du 12 mars 2000 et la visite du pape à Jérusalem appuient de façon exemplaire le nouveau paradigme selon lequel l'Église se comprend envoyée dans le monde pour annoncer l'éthique de Jésus et devenir, comme lui, servante des humains dans leurs efforts de bâtir une société de justice et de paix. ●

Pour prolonger la réflexion

LIVRES

ABEL, Olivier, *Le pardon. Briser la dette et l'oubli*, Paris, Points 363, 1998.
BENSAÏD, Daniel, *Qui est le juge? Pour en finir avec le tribunal de l'Histoire*, Paris, Fayard, 1999.
DUQUOC, Christian, *Christianisme, mémoire pour l'avenir*, Paris, Cerf, 2000.

BARKAN, Elazar, *The Guilt of Nations*, New York, W. W. Norton & Company, 2000.
JANKÉLÉVITCH, Vladimir, *L'imprescriptible. Pardonner? Dans l'honneur et la dignité*, Paris, Points 327, 1996.
LÉTOURNEAU, Jocelyn, *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000.
LEVI, Primo, *Le devoir de mémoire*, Paris, Mille et une nuits, 1995.
MITSCHERLICH, Alexander et Margarete, *Le deuil impossible*,

Paris, Payot, 1975.
NORA, Pierre (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.
RICOEUR, Paul, *Histoire, Mémoire. Oubli*, Paris, Seuil, 2000.
RICOT, Jacques, *Peut-on tout pardonner?* Nantes, Pleins Feux, 1999.
ROBIN, Régine, *Le Golem de l'écriture*, Montréal, XYZ, 1998.
Id., *L'immense fatigue des pierres*, Montréal, XYZ, 1997.
Id., *Le naufrage du siècle*, Montréal, XYZ, 1995.

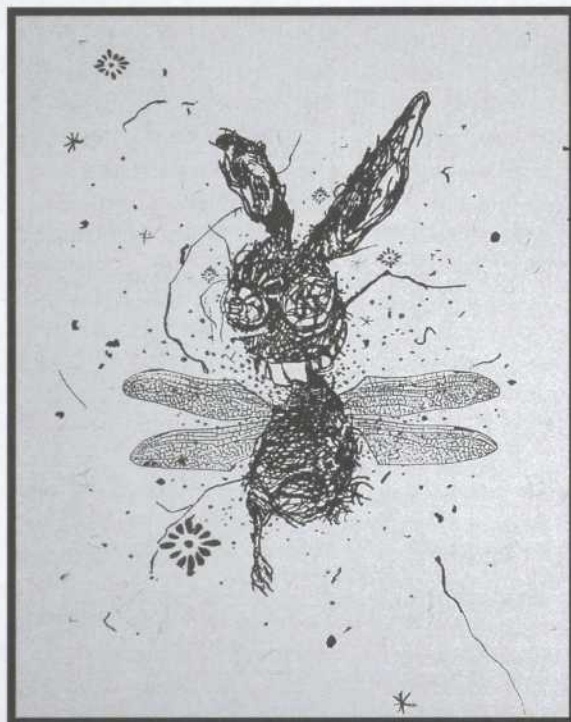
WEINRICH, Harald, *Léthé. Art et critique de l'oubli*, Paris, Fayard, 1997.
COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Mémoire et réconciliation. L'Église et les fautes du passé*, Paris, Cerf, 2000.

REVUES

DERRIDA, Jacques, « Le siècle et le pardon », *Le monde des débats*, n° 11, février 2000.
GIRTANNER, Maïti, *Résistance et pardon*, Supplément à *Vie Chrétienne*, n° 442, 2000.

Prochain numéro

En janvier prochain, *Relations* célébrera son 60^e anniversaire. Six décennies à accompagner et à nourrir la réflexion et les débats sur le Québec qui se fait; soixante ans de questionnements, souvent de dérangements, afin d'incarner notre idéal de justice dans le monde d'aujourd'hui. Janvier 2001, c'est aussi l'entrée dans un nouveau millénaire et le 666^e numéro de la revue. 666 : le chiffre de la Bête. Un hasard? Allez savoir. En tout cas, un thème qui s'imposait. Aussi le numéro de janvier/février de la revue *Relations*, qui sera disponible à compter du 23 janvier, comprendra-t-il notamment :



SYLVAIN BOUTHILLETTE, *DJE*, 1999, SÉRIGRAPHIE, 60X72 CM.

- un dossier sur l'*Apocalypse*, qui offrira différentes lectures de ce livre biblique riche en visions, en images et en symboles – souvent bien hermétiques à des lecteurs du XXI^e siècle – pour nourrir l'espérance, par une compréhension originale de l'histoire, au sein d'un monde en souffrances;
- un article sur la situation en Corée, 50 ans après le début d'une guerre qui allait marquer la division du pays en deux États farouchement opposés l'un à l'autre;
- une controverse sur la prostitution, ce « plus vieux métier du monde », qui n'en finit pas de hanter les sociétés du Nord comme du Sud;
- un regard sur les frontières qui se font et se défont, en ce début du XXI^e siècle, nous obligeant à repenser les rapports entre « nous » et « eux »;
- les textes de nos chroniqueurs Wajdi Mouawad et Guy Paiement;
- des œuvres de notre artiste invité, le peintre Sylvain Bouthillette.

La Roumanie après Ceausescu

Les élections présidentielles de novembre se sont déroulées dans un climat de désenchantement. Dix ans après la chute du communisme, la Roumanie déchirée par des forces opposées qui se disputent le pouvoir est incapable d'offrir à ses citoyens un avenir meilleur. Le pays devient, malgré lui, l'exportateur d'une force dont il a pourtant le plus grand besoin : ses jeunes.

ANDREA VARGA



JEUNE ROUMAINE,
L'AUTEURE EST
DIPLOMÉE EN LETTRES
FRANÇAISES ET
ALLEMANDES

Le phénomène de l'émigration n'est pas quelque chose de nouveau en Roumanie. Il a existé durant les longues années de la dictature de Ceausescu, de façon clandestine, malgré les risques encourus en cas de capture. Aux réfugiés politiques d'autrefois se substituent aujourd'hui les désespérés d'un pays désormais « démocratique ».

La Roumanie n'existe dans ses frontières actuelles que depuis la fin de la Première Guerre mondiale et la disparition de l'Empire austro-hongrois. On y trouve une dizaine de minorités dont les plus importantes, les Hongrois et les Allemands, vivent principalement en Transylvanie, à l'ouest des Carpates qui constituent une frontière naturelle entre cette région, marquée par le catholicisme et le protestantisme, et celles de la Moldavie et de la Valachie (à l'est de cet ensemble montagneux d'Europe centrale), qui se trouvent plutôt dans l'aire orthodoxe.

Si la classe politique ne jouit d'aucune confiance de la part de la population, l'Église orthodoxe profite au contraire d'une autorité croissante dans la partie orientale du pays. La situation géo-

graphique de la Roumanie, coincée entre l'Est et l'Ouest, s'avère d'ailleurs exemplaire quant à l'abîme qui continue de séparer l'Europe occidentale de l'ancien bloc des pays de l'Est, écart que l'intervalle communiste n'a fait que creuser davantage.

Depuis la chute des dictatures communistes, l'Europe de l'Est a connu d'importants changements. La propriété de l'État a cédé la place au capital privé, le libéralisme se substituant au communisme. L'occidentalisation qui prévaut dans ces pays est maintenant vue comme la voie obligée pour améliorer le niveau de vie des habitants. L'adhésion à l'OTAN, sur le plan militaire, et à l'Union européenne, sur le plan économique, procède de cette volonté de rattraper un retard en se ralliant aux plus forts. Dans certains de ces pays – dont la Pologne, la Tchéquie et la Hongrie – la situation s'améliore lentement, après une très dure période de transition. Membres de l'OTAN depuis l'année dernière, ils se préparent à adhérer tôt ou tard à l'Union européenne.

Une interminable transition

La situation de la Roumanie est toutefois très différente : elle semble bloquée entre le progrès et l'immobilité. Elle n'a pas su profiter de l'énorme enthousiasme collectif de décembre 1989 et de la chance historique qui s'offrait alors à elle. Les politiciens n'arrêtent pas de parler de réformes et d'une période de transition inévitable et douloureuse, en demandant aux citoyens d'être patients. Mais cette transition semble se prolonger à l'infini. Résultat : les gens ont perdu toute illusion. Ils constatent avec amertume qu'une inflation dépassant annuellement les 20 % les rend chaque jour plus pauvres, alors qu'une très petite couche de la population, formée pour la plupart

d'anciens fonctionnaires de la dictature (transformés en hommes d'affaires influents), a réussi à faire carrière en profitant du désordre des premières années « de démocratie ».

Il suffit de se promener dans les rues de Bucarest pour constater de choquantes disparités. Les voitures de luxe – achetées on ne sait trop comment – y côtoient les itinérants dans un décor de bâtiments gris où errent des milliers de chiens. Le salaire moyen est à ce point dérisoire qu'un professeur de lycée, par exemple, doit dépenser la moitié de son salaire mensuel pour s'acheter une paire de chaussures normales, de marque roumaine. Les gens vivent d'un jour à l'autre; les retraités comptent leurs sous pour pouvoir acheter leur pain et leur lait quotidiens; les jeunes qui travaillent n'espèrent même plus avoir un jour leur propre appartement. La plupart, même après le mariage et l'arrivée des enfants, sont obligés de partager l'appartement de leurs parents dans l'un des fameux quartiers de HLM construits par Ceausescu.

Hormis les nouveaux riches bien placés, la population vit donc dans une misère totale. Mais le problème le plus grave est que la Roumanie n'est pas un état de droit. Les lois y sont d'abord enfreintes par ceux qui les font. Des députés et sénateurs impliqués dans des affaires de corruption sont ainsi maintenus à l'abri du système judiciaire grâce à leur immunité parlementaire. Il en résulte un discrédit de la classe politique et, plus grave encore, de la chose politique elle-même. La débrouillardise, incluant la tromperie et le vol, apparaît alors comme la meilleure façon de réussir. Le fait que des centaines de milliers de personnes aient perdu leurs (maigres) économies avec la faillite du jeu de vente pyramidale *Caritas*, en 1993, montre cependant les limites d'un tel système.

Ce n'est pas le nouveau pouvoir absolu de l'argent et des relations permettant de tout arranger comme par miracle qui va combler le vide politique actuel. Ni, non plus, la montée du dis-



PETER KRAUSZ,
SIBIU, ROUMANIE
(TRANSYLVANIE),
1994

talité de l'histoire. Très ambitieux et pressés de réaliser leurs ambitions, certains progressent rapidement à l'étranger. Il faut dire que ceux qui réussissent à partir sont souvent les mieux formés, ce qui représente un handicap certain pour l'avenir déjà sombre du pays. Cependant, pour la majorité d'entre eux, le désir d'émigrer demeure, en fait, un rêve alimenté par le mythe de l'Occident.

Sans véritable culture politique, les Roumains peinent encore à prendre en mains leur destinée, peut-être bercés depuis trop longtemps par un certain fatalisme. Le communisme, qui n'avait aucune base idéologique en Roumanie, leur avait été imposé de l'extérieur, sans que la volonté du peuple n'ait à cet égard joué de rôle décisif. La fin du régime de Ceausescu, lors des événements troubles de décembre 1989, n'a pas non plus été le résultat d'une véritable révolution, comme on se plaît souvent à le croire à l'étranger. La Roumanie a été l'un des derniers pays d'Europe de l'Est à mettre fin au régime communiste, comme une simple réaction à ce qui s'était déjà passé en Allemagne de l'Est, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Pologne. Elle ne semble d'ailleurs toujours pas savoir ce qu'elle veut vraiment.

L'Occident, par delà le mythe qui l'entoure, constitue pour la Roumanie quelque chose d'inconnu, la majorité des Roumains n'ayant jamais quitté leur pays, comme les jeunes aspirent désormais à le faire. Il ne faut donc pas s'étonner que le discours critique sur le néolibéralisme et la mondialisation, qui se développe ailleurs, ait peu d'échos en Roumanie. Après tout, le pays se trouve dans un tel décalage historique par rapport à la logique de la mondialisation qu'il est difficile de lui reprocher de ne pas savoir quoi en penser. ●

cours nationaliste dont les deux plus éminents représentants – Gheorghe Funar et Corneliu Vadim Tudor, chef du parti La grande Roumanie – sont impliqués dans d'innombrables procès depuis plusieurs années, sans avoir jamais été condamnés. Faut-il s'étonner, dans ce contexte, que certains regrettent le *conducator* et que les « gueules noires » (les mineurs de charbon) puissent mettre en danger l'ordre public et imposer leurs diktats au gouvernement, en menaçant par exemple de marcher jusqu'à la capitale, comme ce fut le cas en janvier 1999, moins de dix ans après avoir assiégé Bucarest et battu des citoyens innocents?

Face à ce blocage, des jeunes éprouvent un ras-le-bol qui les incite à vouloir quitter le pays. Pour eux, les perspectives d'un avenir meilleur semblent inexistantes, l'émigration se présente comme l'unique solution à long terme. Ils n'ont rien à perdre et tout à gagner, plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs très instruits ayant bénéficié d'une formation universitaire.

Les citoyens roumains ne peuvent cependant circuler librement dans le monde. La Roumanie, comme la Bulgarie, l'Albanie et la Serbie, fait partie des pays isolés du reste du monde. Chaque fois qu'ils veulent sortir de leur pays, les Roumains ont besoin d'un visa, qui leur est refusé dans la plupart des cas. L'exigence de ce visa traduit l'instabilité politique et économique de la Roumanie,

que l'Europe regarde avec une grande méfiance. Le visa constitue en fait une barrière par laquelle les Occidentaux tentent d'empêcher l'émigration et le travail au noir. C'est le pays tout entier qui se trouve ainsi puni, sans compter que les procédures pour obtenir un visa sont souvent humiliantes.

Sus au fatalisme

De telles mesures ont cependant un effet inverse : plus on cherche à les enfermer, plus les gens aspirent à sortir de leur pays-prison, devenu insupportable. L'enfermement dans des frontières nationales, au XXI^e siècle, au cœur de l'Europe, finit par peser lourdement sur les consciences. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir des jeunes qui, sans trop réfléchir, profitent de la première occasion pour fuir la Roumanie. Sans papiers, ils sont condamnés au travail au noir et ont souvent du mal à légaliser leur situation. D'autres préparent soigneusement leur fuite : ils partent avec un visa d'étudiant et ne rentrent tout simplement pas au pays, ou bien choisissent avec minutie un pays (comme le Canada ou les États-Unis) qui pourrait être intéressé par leur dossier.

Quelle que soit leur motivation, les jeunes veulent partir, non par choix mais par nécessité. Contrairement à la génération de leurs parents victimes du communisme, ils refusent d'accepter la fa-

Mieux vaut prévenir que guérir?

Il faut reconnaître que prévenir, c'est aussi, parfois, s'abstenir

FRANCINE TARDIF

L'unanimité est faite : ce sont les conditions socio-économiques et les modes de distribution de la richesse collective qui exercent la plus grande influence sur l'état de santé général d'une population.

Certes, répliqueront plusieurs, mais rêver de temps meilleurs ne dispense pas d'agir ici et maintenant. L'existence d'un système de santé et de services sociaux (universel et gratuit) reste un impératif, tout comme la prévention contribue à rétablir un certain équilibre des chances de vivre en santé. Les campagnes de vaccination ne changent pas le monde; elles sauvent néanmoins des vies... Un consensus pourrait donc s'établir autour de la pertinence des programmes, recherches et interventions de prévention – mais ce serait fermer les yeux sur tous leurs « résultats paradoxaux », c'est-à-dire contraires aux objectifs poursuivis.

La prévention est un vaste domaine où de multiples experts exercent leurs compétences. La majorité le fait avec diligence et souci du bien commun. Mais les instances décisionnelles fondent leurs actions sur des critères administratifs ou politiques bien davantage que sur des données objectives – parfois ignorées, parfois inexistantes et parfois inaccessibles. Sans compter les conflits d'intérêts qui agitent également les lieux de pouvoir... Faut-il alors s'étonner que les résultats – lorsqu'ils sont évalués, ce qui n'est pas toujours le cas – ne soient pas à hauteur des investissements consentis ou des objectifs déclarés?

Pendant que tant d'experts cherchent leur bien, neuf Québécois sur dix évaluent quant à eux de « bon » à « excellent » leur état de santé, le plus haut taux

rapporté de toutes les provinces canadiennes (*Santé au Québec – Quelques indicateurs*, MSSS, 2000). Osons une analyse sommaire. S'estimant déjà en santé, seulement 10 % de la population pourrait se montrer sensible aux campagnes visant, par exemple, la modification des habitudes de vie. Jusqu'à ce que l'âge ou une maladie chronique ne frappe, l'ensemble de la population paraît associer ses « problèmes de santé » à des « accidents » ponctuels auxquels le système de soins, notamment les urgences, doit rapidement répondre.

On trouve ici un écho au dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé montrant que trop d'autorités sanitaires se concentrent sur les *besoins présumés* de la population (prévention, services de base, etc.) au détriment des *attentes des citoyens* vis-à-vis leur système de santé (soins directs, services d'urgence). Or, constate-t-on, lorsque besoins et demandes ne correspondent pas, les interventions publiques se soldent le plus souvent par des échecs...

Des effets paradoxaux

« Aucun système n'est parfait et erreur n'équivaut pas à faute », diront plusieurs. On pourrait les suivre sur cette voie si certains efforts de prévention ne présentaient pas des dangers réels pour la population. Par exemple :

- Le Programme Cœur de santé / Saint-Louis-du-Parc (Montréal), dont l'un des premiers objectifs visait la réduction du tabagisme chez les 9-12 ans, est le seul qui a fait l'objet d'une évaluation sur le terrain. Résultat : un an après le début du programme, parmi les garçons n'ayant jamais fumé, le risque d'adopter la cigarette s'est révélé trois fois plus important que dans les écoles témoins; deux ans après, le risque chez les filles était cinq fois plus important.

- Pour promouvoir de saines habitudes de vie auprès de mères monoparentales vivant dans une grande pauvreté, diverses mesures de sensibilisation/intervention ont été prises, offrant lait, fruits, etc. Résultat : par crainte d'être jugées incompétentes, et de risquer ainsi de perdre la garde de leurs enfants, plusieurs mères ont systématiquement fui les lieux où on espérait les accueillir....

- On ne compte plus les recherches sur les attitudes, valeurs ou comportements associés aux risques de transmission du VIH/SIDA. Résultat : l'usage et l'utilité des travaux subventionnés restent nébuleux, tout comme il reste à établir des liens rigoureux entre les résultats de recherche, les interventions menées et les modifications souhaitées des comportements dans les groupes visés.

- Combien de temps, d'énergie et d'argent les autorités sanitaires ont-elles consacré à la lutte contre l'alcool au volant? Résultat : même en admettant l'impact des campagnes de « sensibilisation », il a fallu l'adoption de mesures législatives sévères pour que s'imposent les modifications réelles de comportement.

Enfonçons le clou : les mauvaises habitudes de vie (tabagisme, alcoolisme, mauvaise alimentation, toxicomanie) ne relèvent pas seulement de choix individuels, mais découlent grandement des milieux de vie ou de travail. Ce ne sont donc pas les interventions préventives qui manquent : c'est la misère qui mine la santé physique et mentale d'une trop large part de la population. Déjà lourdement désavantagées, ces personnes n'ont pas, en plus, à être exposées aux « résultats paradoxaux » de la « prévention ».

Aussi nous semble-t-il essentiel d'exiger des autorités compétentes un passage obligé par la réflexion éthique, notamment autour des principes de non-malveillance, d'imputabilité et, surtout peut-être, de précaution: ce dernier pouvant d'ailleurs mener à la conclusion que prévenir, c'est parfois s'abstenir. ●



L'AUTEURE EST
DOCTEURE EN
SOCIOLOGIE

Les campagnes de prévention en santé publique font désormais partie du paysage des sociétés modernes. Tout le monde a vu à la télévision, par exemple, les publicités contre l'alcool au volant ou le tabagisme.

Si tous s'entendent sur le bien-fondé de l'objectif visé, soit une meilleure santé pour tous, les moyens pour y arriver ne font cependant pas l'unanimité.

Les résultats paradoxaux ne doivent pas être un frein à une action responsable

DENIS ALLARD

Le constat occasionnel d'effets paradoxaux des programmes de prévention soulève des questions fondamentales pour les personnes qui font de la santé publique leur métier. Ces questions sont de trois ordres : la définition même de ces effets, l'identification des causes de ces effets et l'adoption d'une éthique de l'intervention qui en tient compte. Il y a là un important travail de réflexion et de recherche à faire pour approfondir ce questionnement. Je ne peux ici que l'évoquer.

Il faut être prudent avec l'utilisation du concept d'effet paradoxal et se questionner sérieusement sur la réalité que recouvre chacune des mentions. Le vrai effet paradoxal survient lorsqu'un programme de prévention produit à la fois des effets positifs et négatifs chez la population visée. Un programme de prévention en santé du cœur auprès d'écoliers peut, par exemple, produire les effets recherchés sur l'alimentation et l'exercice physique, mais aussi des effets contraires d'augmentation du tabagisme. Par ailleurs, un programme de prévention de l'exposition des travailleurs à des fumées de soudage qui implique des modifications aux équipements de travail et qui aboutit à des changements drastiques (robotisation) menant à des mises à pied, relève plus d'un effet contradictoire. Dans les deux cas, les conséquences sont négatives pour les groupes visés. Cependant, il faut noter que la source du problème et les solutions possibles ne sont pas du même ordre.

Dans le premier cas, la source du problème est peut-être dans les mécanismes du programme. Il y aurait quelque chose

dans le programme de promotion de la santé du cœur qui inciterait les jeunes à fumer plutôt qu'à cesser de le faire, et il faut trouver ce « quelque chose ». Dans le second cas, la modification de l'environnement de travail est le bon mécanisme pour réduire l'exposition aux fumées, mais son application produit un effet pervers (les mises à pied). La solution est donc de travailler à prévenir cet effet en atténuant les réactions de l'employeur. Cette solution vaut d'autant plus que les effets pervers sont exceptionnels dans un programme dont les résultats sont positifs pour la grande majorité des participants. La qualité éthique de l'intervention peut être maintenue en intervenant pour adapter le programme aux situations exceptionnelles et sauvegarder l'ensemble du programme. Dans le premier cas, la situation est différente. Si ce qui ne va pas dans le programme ne peut être identifié rapidement, l'éthique commande une pause dans l'offre du programme, du moins de ses volets qui produisent des effets non désirés.

Renforcer l'éthique l'intervention

La santé publique intervenant sur des problèmes sanitaires de plus en plus complexes, il n'est pas étonnant que les choix d'intervention puissent produire à l'occasion des situations paradoxales ou contradictoires. Ce qui pourrait l'être, par ailleurs, serait que les intervenants en santé publique ne cherchent pas à se prémunir contre ces éventualités ou n'apprennent rien de celles qu'ils ont dû affronter. Dans cette perspective, il y a assurément un travail à faire pour renforcer l'éthique de l'intervention en ce domaine. On peut déjà identifier des balises qui offrent des garanties de protection du public. La première est l'ouverture de la conception des programmes

à une discussion des parties prenantes (« stakeholders »), avec un effort particulier pour réfléchir aux possibles effets négatifs. La seconde est l'expérimentation-évaluation des programmes à petite échelle pour limiter la portée d'éventuels effets pervers. La troisième, dans l'éventualité de tels effets, est l'arrêt du programme et l'identification de l'origine des problèmes. La quatrième voudrait que la relance du programme ne se fasse que si les solutions trouvées font l'objet d'un large consensus chez les principaux intéressés, la relance faisant elle-même l'objet d'une mise en œuvre limitée et encadrée.

Il faudrait éviter toutefois que ces quelques balises pour l'éthique de l'intervention ne soient un frein aux exigences de l'action responsable. La santé publique est un moyen que l'État se donne pour contrôler des situations à risque pour la santé des populations. L'urgence ou l'importance du risque peut commander à l'occasion des actions rapides (urgences environnementales, épidémies, etc.) qui ne laissent pas le temps d'une mise à l'épreuve préalable de toutes les modalités d'intervention. Il faut toutefois que la santé publique soit prête à s'ouvrir à un questionnement de ses pratiques passées, présentes ou futures. Il ne faudrait pas non plus que cette ouverture pour dépister les effets pervers et leurs causes ne soit elle-même la source d'un paradoxe qui voudrait que la connaissance de limites particulières de certains aspects d'un programme ne devienne la porte d'entrée pour le coulage du programme tout entier. L'éthique de la responsabilité appelle à la transparence de la santé publique, mais cette transparence appelle aussi à la responsabilité des citoyens. ●



L'AUTEUR EST CHARGÉ DE LA FONCTION ÉVALUATION À LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL-CENTRE

L'écran pornographique

De la pornographie à la télévision, un même désir de tout montrer fait rage, au nom de la vérité. Et si celle-ci logeait dans la pénombre?

MARC CHABOT

« Ce qui s'appelait il y a vingt ans la pornographie a aujourd'hui pour nom la télévision. »

« LE VIT ET RIEN D'AUTRE », ENTRETIEN AVEC L'ÉCRIVAIN NORVÉGIEN NICOLAJ FROBENIUS, DANS *LIBÉRATION*, JUIN 2000.

L'AUTEUR EST
PROFESSEUR DE
PHILOSOPHIE AU
COLLÈGE FRANÇOIS-
XAVIER-GARNEAU

Il y a de ces affirmations qui viennent nous rejoindre en plein cœur. Des affirmations qui, si nous nous en donnons la peine, obligent à la réflexion.

On s'installe confortablement pour lire des journaux et des revues, on a une heure ou deux devant soi. Des retards à combler dans nos lectures. Les piles qui dorment à côté de nos chaises en font foi. Il faut bien, de temps à autre, essayer de rejoindre l'actualité, le quotidien.

Mais ce soir, la lecture s'est arrêtée là. Un seul article. Un entretien avec un écrivain que je ne connaissais absolument pas. Une seule phrase vient me rappeler que la réalité est faite pour être réfléchie, même lorsqu'elle voudrait se contenter d'être la réalité. L'écrivain norvégien Nicolaj Frobenius, trente-cinq ans, auteur de deux romans – *Le pornographe timide* (Actes Sud, 2000) et *Le valet de Sade* (Actes Sud, 1998) – établit un lien étroit entre pornographie et télévision. Si étroit que l'une est

La pornographie, il y a vingt ans, était une idéologie qui voulait libérer les corps, montrer les corps, dévoiler l'intime, d'une certaine manière, abolir l'intime. Rien de moins. Il fallait que la pédagogie nouvelle de la sexualité, l'empire du jouir, règne partout dans les maisons.

devenue l'autre. Lentement. Le temps aidant. La télévision pourrait s'appeler la pornographie. La télévision est maintenant ce qu'était ou ce que voulait être la pornographie il y a vingt ans. Dernière affirmation d'un court entretien. Moi, lecteur, j'ai le choix : j'avale, je digère et je continue ou j'arrête et je réfléchis.

Le pays de la pornographie

Mais qu'était donc la pornographie il y a vingt ans? Comment la pensait-on? Quelle place occupait-elle dans l'univers discursif? Que voulait-elle dire? Que voulait-elle montrer? Que voulait-elle nous apprendre? J'essaie de me souvenir. La pornographie, il y a vingt ans, juste à la fin de ce que l'on nommait *la révolution sexuelle*, était une idéologie (j'appelle idéologie tout discours ayant des intentions de dire le vrai et quelques prétentions à le trouver) qui voulait libérer les corps, montrer les corps, dévoiler l'intime, d'une certaine manière, abolir l'in-

time. Rien de moins. Il fallait que la pédagogie nouvelle de la sexualité, l'empire du jouir, règne partout dans les maisons.

Or, l'ultime intime était le sexuel. L'ultime intime était la jouissance, l'orgasme, le plaisir, les jeux érotiques. La jouissance allait désormais se dire et se revendiquer sur la place publique¹. Il faut que toutes les jouissances se disent, s'affirment, et il faut surtout les montrer. La phrase qu'on entendait le plus souvent était la suivante : « la pornographie, c'est l'érotisme des autres ». Les jouissances, les courtes, les longues, les amoureuses et les essentiellement physiques allaient être revendiquées partout. Soulignons qu'une multitude d'essais du même genre allaient paraître durant les années 80 : *Le rapport Hite sur les hommes et sur les femmes*, *L'orgasme au féminin*, *Mosaïque de la pornographie*, *Les sexes de l'homme*, *Le pénis et la démoralisation de l'Occident*, *La pomme d'Ève*, *L'envers de la nuit*, *Le pique-nique sur l'Acropole*, *Le nouveau désordre amoureux...*

Mais surtout, il devenait de plus en plus clair qu'on ne pourrait plus s'entendre sur une définition de la pornographie. C'était le début d'un éclatement d'une théorisation de la sexualité des hommes et des femmes. Le résultat du travail réel du discours pornographique. Nous allions entrer dans une période de confusion et d'autojustification qu'encourageait d'ailleurs l'individualisme. Les sophismes libérateurs annulant les sophismes féministes. Les sophismes libérateurs annulés par le droit et les sophismes marchands. La confusion finit toujours par obliger tout le monde au silence. Les vendeurs aiment bien les périodes de confusion parce qu'ils peuvent vendre le pire et le meilleur.

Tout l'Occident était renvoyé chez soi. Vous avez désormais la responsabilité individuelle de définir vos limites. Tout le monde fixant individuellement ses zones exploratoires, ses aventures, ses fantasmes. Ce ne sont plus les goûts qui ne se discutent plus, c'est le cul tout entier. Chaque individu s'épuisant à définir son territoire, selon les circonstances, selon les rencontres, selon les autres. Tout était dans tout. La loi étant incapable de s'imposer pour tous, il était recommandé à tous de devenir son propre législateur en matière de jouissance.

Et tous ces discours doivent vivre ensemble, ou mieux, tenter de survivre en même temps. Tous ces discours se multipliant à l'infini, il ne reste plus que de la multiplicité, des témoignages, du vécu mal vécu. Voici la sexualité des hommes. Voici la sexualité des femmes. Voici le plaisir que nous vous préparons si vous avez les sous, voici la sexualité que vous

1. Je me souviens d'y avoir participé en écrivant dans l'essai collectif *au masculin*, publié à l'Aurore en 1980. Sur la quatrième de couverture, on pouvait lire : *La sexualité masculine n'est pas abrupte et monolithique, mais diverse, variée, avec autant de nuances qu'il y a d'individus. Il n'y a pas de différence fondamentale entre les orgasmes des femmes et ceux des hommes.*

pouvez pratiquer si vous n'avez pas les sous. Cassettes vidéo, littérature, cinéma, capoteries. Jouez beaucoup et pensez plus tard. Il n'en fallait pas plus à la télévision pour profiter des embrouilles théoriques. Il n'y a plus d'ordre, nous vivons du désordre, de tous les désordres.

Le discours pornographique a revendiqué le droit de tout dire et de tout montrer. Les corps des uns et des autres. Mais surtout que chaque pensée soit dévoilée, annoncée, décrite, racontée. Il fallait mettre des mots sur chaque morceau de chair. Je touche et je dis le plus rapidement possible ce que je ressens. Le discours pornographique s'est imposé comme discours de vérité, comme étant la vérité. Le vrai. Le dernier dire. Il s'est imposé comme savoir, comme pédagogie, comme éducation des corps et des âmes. Il a profité du silence imposé pendant des siècles. Il avait l'intention de déculpabiliser, de déniaiser, de séparer l'amour et la jouissance. Il est devenu le plus vaste discours de plomberie corporelle. Il a rivé sa caméra sur le génital, inventé les cris de la jouissance. Il est devenu la norme. Il est devenu la loi.

Tout doit être dit.

Tout doit être vu.

Tout doit être raconté.

Tout doit être parcellisé.

Tout doit être représenté.

Tout est dans le sentir.

Tout est dans le spectaculaire.

Tout doit être contradictoire.

Rien ne doit être pensable.

Tout être peut et, si possible, doit se présenter devant un public plus ou moins considérable pour témoigner de son manque à jouir, de ses découvertes. Le jouir se mesure, se compte. Pas un mois sans un nouveau sondage qui prétend nous dire ce qu'il en est de l'état de jouissance d'une population donnée.

Le pays télévisuel

Ces principes acceptés, il ne restait plus à la télévision qu'à les faire siens. Le mimétisme aidant, elle en a généralisé les effets dans tous les secteurs de la vie en société. D'où la prolifération du témoignage télévisuel, de la banalisation des discours, de l'accumulation des idées contradictoires. Il ne s'agit plus de penser, il s'agit de se répandre, de se distinguer, de s'inventer un personnage, de raconter son plaisir et son malheur. En chaque être, il y a une confession en préparation.

Le but de la télévision est de faire croire qu'elle fait œuvre d'éducation et de cacher que son intention première est la suivante : nous nous dégageons de toutes responsabilités sur ce qui se dit, s'entend ou se voit. Nous entretenons la confusion parce que d'elle seule peuvent venir l'orgie d'images et les

Le discours pornographique a revendiqué le droit de tout dire et de tout montrer. Les corps des uns et des autres. Mais surtout que chaque pensée soit dévoilée, annoncée, décrite, racontée.



spectacles. Moins les sociétés pensent et plus nous sommes libres. Nous ferons de vous des consommateurs sans scrupules.

Oui, en vingt ans, la télévision a compris non seulement qu'une image ne vaut pas mille mots, mais que mille images provoquent l'arrêt de la pensée. Mille images, dix mille images, un million d'images, si possible en direct, tuent des millions d'esprits.

Il n'est plus possible aujourd'hui d'affirmer qu'on nous cache quelque chose. Il y a des caméras partout. L'œil de Dieu ayant été remplacé par l'œil des caméras. Juste du vrai. Nous vous filmons, vous êtes surveillés, vous êtes traqués. Nous voulons votre vérité. Elle est une capsule d'une dizaine de secondes. Si vous n'arrivez pas à faire de vous une personne en 30 secondes, vous ne méritez pas d'exister. Et si vous n'avez pas de mots, pleurez, criez, crachez, pissiez, frappez. Nous organiserons votre vide en spectacle. Tout cela, la pornographie l'a préparé. Le grand principe exhibitionniste. Le dévoilement des corps annonçant la haine de la pensée, la haine de la lenteur, la haine de l'intelligence, la haine des intellectuels, la haine des humains.

Un jour, j'irai à la télévision pour dire à ma femme que je suis infidèle. Elle pleurera devant la caméra. Je serai hué par le public. Et nous nommerons cette apparition un moment de vérité. Le même public applaudira 30 minutes plus tard un homme à bretelles rouges qui coupera des oignons sans pleurer et la soirée se terminera en contemplant un peuple quelque part dans un autre monde qui crève de faim. Et tout, je dis tout, sera de la vérité. Une vérité pornographique n'est plus une vérité. Il suffisait d'y penser : la démocratie peut devenir elle-même pornographique. Quand le seul souci est de montrer, le pornographique se pointe le nez.

Et nous arrivons à vivre quand même. Nous cachons encore quelques secrets. Nous nous taisons. La chose n'est pas simple, mais elle est encore possible. On peut même dire que la télévision perd de son pouvoir. Elle est le lieu du mensonge. Elle crie de plus en plus fort qu'elle est la vérité, qu'elle peut en quelques secondes nous montrer du jamais vu. Mais l'inédit s'épuise. Le déjà-vu est de plus en plus omniprésent. Elle est spectacle. Elle ne sait plus comment être autrement. La chose ne se voit pas encore clairement. On pense que l'on va s'en sauver en multipliant les chaînes. On peut penser que d'ici 20 ans chaque individu aura sa chaîne.

Il est de moins en moins rare d'entendre des gens affirmer qu'ils ne regardent plus la télévision. Ils préfèrent un livre. La radio. Rien du tout. Il arrivera à la télévision ce qui est arrivé à la pornographie. Elle sera vaincue par elle-même. Comment

ne pas se sentir réduit par cette overdose de corps qui jouissent sans arrêt? Et puis, nous le savons, il y a la simulation. Il y a le désir de montrer du vrai et cette tentation évidente de simuler le vrai. On jouit

trop au pays de la pornographie pour qu'on ne finisse pas par se méfier. Il y a trop de vérités au pays télévisuel pour qu'on continue d'y croire.

Mais cette réflexion majeure sur la télévision, nous ne sommes pas encore prêts à la faire. Il y aura encore et encore bien des fausses vérités. On ne lâchera pas le morceau aussi facilement.

« Le plaisir rend invisible ce qu'il veut voir », écrit Pascal Quignard dans *Le sexe et l'effroi*. L'échec de la pornographie et de la télévision est là. Le désir procède du manque. Mais

la pornographie et la télévision ne cessent d'affirmer à tous que plus rien ne nous manque. Or, l'humain est manque. Il est en soi ce qui n'est pas complet.

L'humain est ce qui reste à faire.

D'une génération à l'autre.

C'est ce projet infini qui demeure notre invisible.

L'infini du manque, la pornographie et la télévision ne peuvent pas le comprendre

et ne peuvent pas l'accepter.

Alors, elles se terrent dans l'illusion de l'accomplissement.

Je sais bien qu'ils n'aiment pas qu'on le dise : la pornographie et la

télévision sont des réducteurs de têtes.

C'est là qu'on supporte le moins l'invisible.

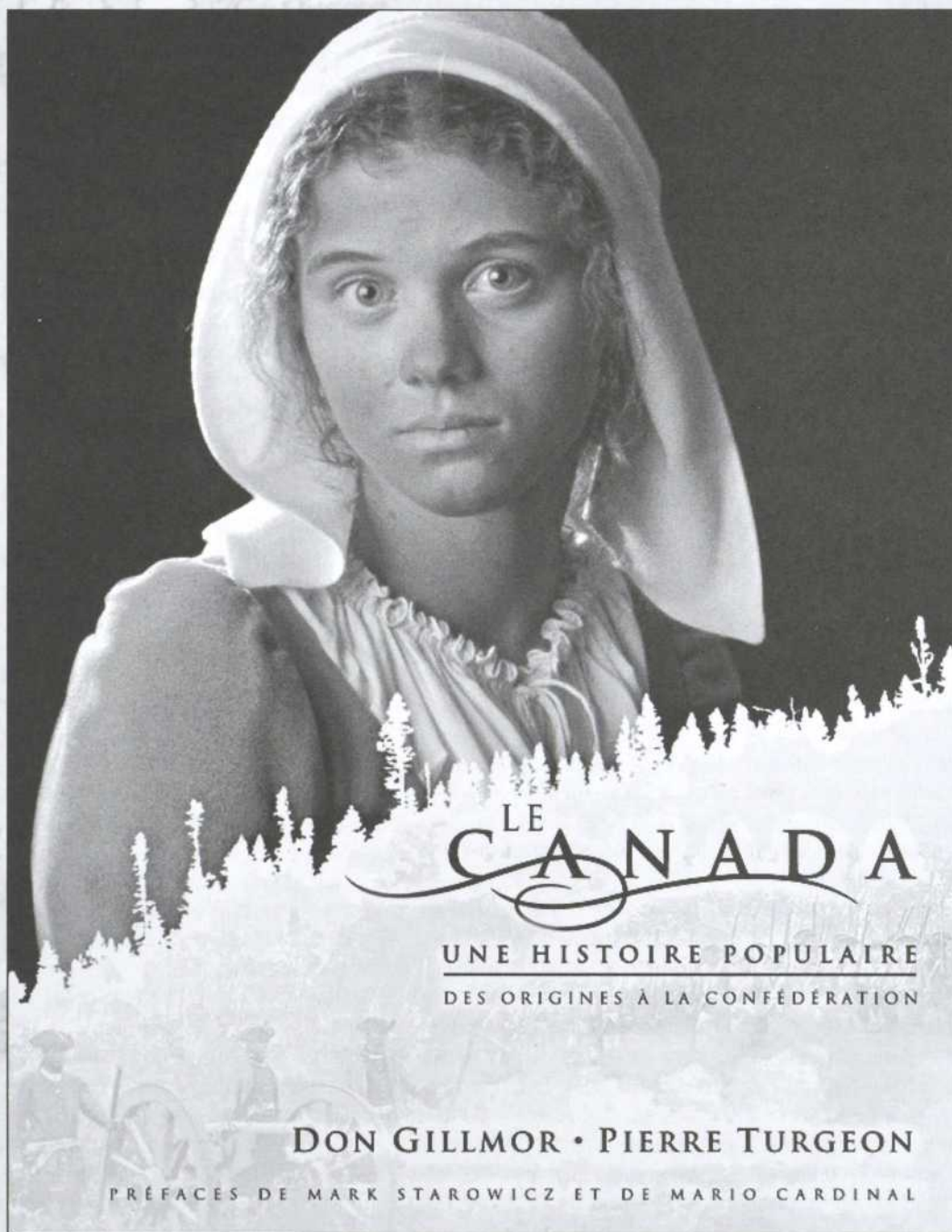
L'infini du manque pourrait être un bonheur, ils en font une horreur. Ils en font un échec. Mieux vaut l'illusion du plaisir. L'illusion de l'accomplissement de la vérité.

Ce qui est à voir est toujours ailleurs. L'œil est un traître. L'œil est cette chose magnifique qui peut nous mener dans l'ailleurs. Une toile, un poème, un roman, un film, une pièce de théâtre, c'est ce qui nous amène tout près de nous et ce qui nous en éloigne tout à la fois. Mais le plaisir de la pornographie et de la télévision nous aveugle. Ce que nous voulons voir, c'est ce que nous ne pourrions pas voir. Alors fermez les lumières ou cessez de nous faire croire que la vérité est au bout de votre œil. ●

La télévision a compris non seulement qu'une image ne vaut pas mille mots, mais que mille images provoquent l'arrêt de la pensée.



En collaboration avec LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
LES ÉDITIONS FIDES présentent



Maintenant à l'affiche dans plus de 300 librairies !

PLUS DE 200 ILLUSTRATIONS • 320 PAGES • 39,95 \$

F

FIDES

Haro sur les migrants clandestins

La communauté internationale, sous l'influence des pays occidentaux inquiets de la pression migratoire croissante qui s'exerce sur leurs frontières, se mobilise aujourd'hui contre les réseaux de passeurs. Ces trafiquants extorquent de leurs victimes des sommes d'argent colossales contre la promesse d'un sauf-conduit vers la prospérité.

PHILIPPE TREMBLAY

L'AUTEUR EST AVOCAT.
IL DÉTIENT UNE
MAÎTRISE EN DROIT
INTERNATIONAL DE
L'UQAM

A utrefois mue essentiellement par la volonté de juguler le trafic d'armes et de drogues illicites, la lutte à la criminalité transnationale organisée vise, depuis quelques années, de nouveaux objectifs. Parmi les initiatives envisagées en vue de s'attaquer à ce côté obscur de la mondialisation, la négociation d'un *Protocole contre le trafic de migrants par terre, air et mer* – dont le texte final sera annexé à la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* – retient tout particulièrement l'attention.

C'est à juste titre que les négociateurs du Protocole cherchent à enrayer ce fléau. L'introduction clandestine de migrants est une activité fort lucrative et, précisément pour cette raison, en constante expansion. Ces opérations génèrent des revenus de 8 milliards US\$ à l'échelle internationale, et certains passeurs exigent parfois jusqu'à 45 000 \$ pour leurs services, une somme qu'ils percevront à même le salaire des clandestins qui, une fois arrivés à bon port, seront embauchés sur le marché noir.

Au Canada seulement, on évalue que de 8000 à 16 000 personnes entrent illégalement au pays chaque année, et que l'argent transigé à cette fin représente entre 120 et 400 millions US\$. Les passeurs puisent leur matière première à même les catastrophes humanitaires qui ponctuent l'actualité internationale. Comme celles-ci se multiplient, ce commerce illicite n'est pas en passe de s'effondrer dans les prochaines années. Au seul Sri Lanka, ravagé par une guerre civile qui perdure depuis plus de 15 ans, environ un millier d'« agences de voyage » offrent aux intéressés un séjour prolongé au Royaume-Uni ou au Canada pour la somme de 25 000 CAN\$. Les individus moins fortunés, mais tout aussi déterminés, emprunteront quant à eux des chemins plus tortueux passant par l'Afrique, la Russie ou l'Asie centrale, pour finalement atteindre l'Amérique du Nord.

Si cette industrie florissante fait le bonheur de ses exploitants, elle prend souvent une tournure tragique pour ceux qui y ont recours dans l'espoir de s'arracher à la misère. En fait, dans ce domaine, les histoires d'horreur sont légion, et le Canada n'y fait pas exception : pensons aux Roumains retrouvés morts frigorifiés dans la cale de navires amarrés au port de Montréal et aux Chinois entassés dans des rafiots retrouvés, à l'été 1999, au large de l'île de Vancouver.

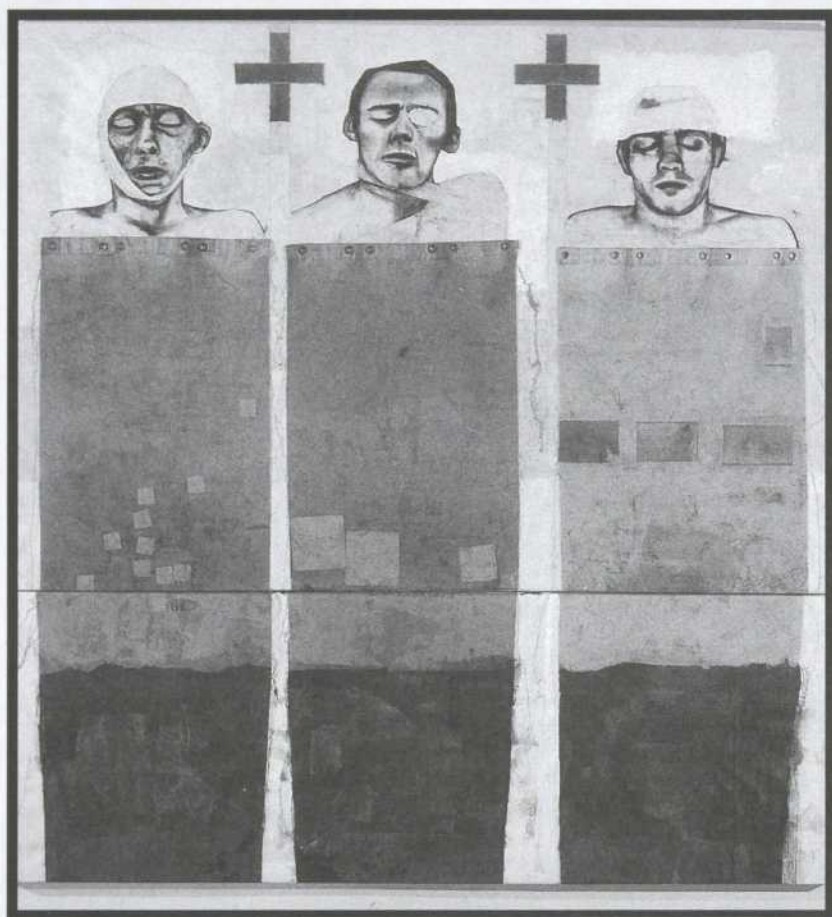
La réalité est tout aussi brutale en Europe où, seulement pendant la première moitié de l'an 2000, au moins 120 personnes sont mortes en tentant la traversée du détroit de Gibraltar. Il est indéniable que les passeurs abusent de l'état de dépendance extrême dans lequel se trouvent ceux qui sollicitent leurs services et, dans la poursuite de leurs activités illicites, négligent d'assurer la sécurité physique de leurs clients, qu'ils gardent le plus souvent en réclusion. Pendant le voyage, l'eau et la nourriture manquent régulièrement, les vêtements sont inadaptés au froid, etc. Au terme de cet éprouvant périple, la plupart des clandestins se retrouvent sans le sou après avoir remboursé la somme exigée par les trafiquants et constatent trop souvent qu'on leur a menti à propos de ce qui les attendait une fois arrivés dans le pays de destination.

La protection des individus

S'il est légitime pour les États de vouloir se doter d'un instrument juridique en vue de combattre ce négoce, il faut éviter que, du même coup, pareille mesure ne punisse indûment les individus qui ont recours à ce genre de service. Le recours à la clandestinité est en effet pour plusieurs l'unique façon d'échapper à la persécution. Plusieurs réfugiés authentiques doivent quitter d'urgence leur pays pour échapper à des menaces clairement dirigées contre eux. Le contexte dans lequel ils se trouvent les oblige à quitter leur pays sans détenir des papiers d'identité en règle. On ne doit pas les stigmatiser pour cela.

Par ailleurs, l'arsenal administratif et policier mis en place par les pays industrialisés pour bloquer l'accès à leur territoire aux étrangers (ex. : imposition systématique de visas aux ressortissants des États non industrialisés, sanctions envers les transporteurs permettant à des clandestins d'atteindre leur territoire), et leurs tentatives répétées de se dérober à l'obligation d'étudier les demandes d'asile qui leur sont présentées avant d'en renvoyer les auteurs, compromet singulièrement les possibilités d'échapper à la persécution. Qui plus est, les programmes de réinstallation, à travers le parrainage public ou privé ne touchent qu'une infime partie des individus dont la quête de protection est pourtant légitime.

De nos jours, toutes les agences oeuvrant auprès des populations migrantes se sont dotées de programmes visant à contrer la pratique du trafic d'êtres humains, qu'ils soient consentants ou non. Ces programmes ne manquent pas de mettre l'accent sur les conséquences sociales du trafic dans les sociétés par où transitent les migrants, et dans celles où ils s'établissent. Il ne faut toutefois pas oublier les raisons pour lesquelles ces migrants choisissent, en dépit des craintes que suscite semblable aller simple, de faire affaire, la plupart de temps, avec des individus dont ils ne savent rien et qui sont, de toute évidence, uniquement guidés par l'appât du gain.



Si l'on cherche, par de nouveaux mécanismes rivalisant d'ingéniosité, à bloquer cette ultime voie d'échappement, comment les individus en quête de protection pourront-ils exercer leur droit de chercher asile? Il ne faut pas oublier que l'Histoire regorge de précédents qui démontrent que les passeurs, dont on s'emploie à ternir l'image dans les textes étudiés, ont de tout temps permis à de véritables réfugiés de fuir leurs bourreaux. Pour ne nommer que ceux-là, on se rappellera que les républicains espagnols et les juifs allemands ont dû recourir à des passeurs pour échapper à la terreur fasciste, tout comme les leaders étudiants qui gagnèrent Hong Kong suite au massacre de la place Tiananmen.

La facture du projet de Protocole soulève l'inquiétude des intervenants soucieux du respect des droits des réfugiés. Ceux-ci ont déploré avec véhémence le fait que les premières moutures du Protocole négligeaient de souligner le besoin de protéger les victimes des passeurs, certaines répondant à coup sûr à la définition de réfugié et, à ce titre, devant être protégées indépendamment de la régularité de leur entrée sur le territoire d'un État partie à la Convention de Genève. Des progrès ont depuis été accomplis à ce chapitre. Ainsi, parmi les objets du Protocole, on retrouve maintenant le désir de promouvoir la coopération internationale afin de protéger les victimes de ce trafic et d'assurer le respect de leurs droits fondamentaux.

Qui plus est, le Comité de rédaction a également donné suite à une doléance qui lui avait été adressée, en insérant à l'intérieur de la dernière version du projet de protocole une clause de sauvegarde qui précise qu'« aucune disposition du présent protocole n'a d'incidences sur les droits, obligations et responsabilités des États et des particuliers en vertu du droit international [...] en particulier, s'il y a lieu, de la Convention de 1951 et du Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés ainsi que du principe de non-refoulement qui y est inscrit » (art. 15 bis). Il s'agit là d'une concession majeure de la part des négociateurs, lesquels souhaitaient au départ pouvoir renvoyer d'où ils venaient les migrants introduits clandestinement en violation du Protocole sans s'engager de manière explicite à étudier les demandes d'asile que certains d'entre eux pourraient vouloir loger.

STÉPHANIE BÉLIVEAU,
CROIX DE GUERRE,
1999, TECHNIQUES
MIXTES SUR TOILE,
242X239 CM.
PHOTO : DANIEL
ROUSSEL

Une ligne dure

Il n'en demeure pas moins que la coopération interétatique envisagée par

le Protocole ne laisse planer aucun doute quant à l'objectif véritablement poursuivi par ses plus fervents promoteurs : on cherche à bloquer les flux de migrants bien plus qu'on ne cherche à incriminer les individus qui se livrent aux actes érigés en infractions pénales (ex. : production de faux documents d'identité), espérant ainsi diminuer la pression pesant sur les systèmes nationaux de détermination du statut de réfugié. Dans cette optique, l'utilisation de l'expression anglaise *migrant smuggling* – dont la traduction française pose problème, mais qui peut signifier contrebande – pour qualifier l'introduction clandestine de migrants n'est pas innocente et indique clairement que l'on aborde la problématique étudiée en la dépouillant de sa dimension humaine.

L'importance accordée à la détention de papiers en règle dans le texte est telle qu'il n'est pas exclu qu'elle amène les pouvoirs publics à déprécier le bien-fondé d'une demande d'asile présentée par un individu qui en est dénué. Il est à craindre que, face à un revendicateur introduit clandestinement et détenu suite à l'intervention des forces de l'ordre, un décideur appelé à évaluer la valeur intrinsèque de la demande

L'importance accordée à la détention de papiers en règle est telle qu'il n'est pas exclu qu'elle amène les pouvoirs publics à déprécier le bien-fondé d'une demande d'asile présentée par un individu qui en est dénué.



IMMIGRANTS ILLÉGAUX
ARRÊTÉS À PORT
HARDY, EN COLOMBIE-
BRITANNIQUE, EN
AOÛT 1999.
PHOTO : CANAPRESS/
CHUCK STOODY

d'asile ne voit son jugement altéré par la sanction préalablement imposée – la détention – en condamnation de la façon dont le revendicateur s'y est pris pour gagner le territoire du pays d'accueil. Or, la qualité de réfugié n'a strictement rien à voir avec de semblables considérations administratives.

L'application à la lettre de directives neutres sur le plan terminologique mais clairement orientées sur le plan idéologique conduit parfois aux pires injustices. Aux États-Unis, l'incarcération des étrangers sans papiers d'identité valides, une pratique courante quoique vertement critiquée par les ONG et les experts, a mené dans certains cas au déni le plus flagrant de la dignité humaine. Pour les migrants d'origine chinoise repêchés en 1993 au large de

Parce que les gouvernants n'ont de cesse de dénicher des têtes de Turcs leur permettant de se dédouaner aux yeux de l'électorat, il est à prévoir que les clandestins seront ceux qui feront les frais d'une lutte qui, de toute façon, est vouée à l'échec.

Manhattan après que leur navire, le *Golden Venture*, se soit échoué, cela s'est traduit par un emprisonnement de près de trois ans en attendant que leurs demandes d'asile soient étudiées, un traitement qui ne s'explique que par la volonté de lancer un signal à tous ceux qui seraient tentés par l'aventure.

La ligne dure semble être également de mise au Canada. La lutte aux clandestins est une priorité avouée, et c'est ainsi que le dernier budget fédéral a augmenté de 371 millions \$ l'enveloppe destinée au ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté dont, aux dires de la ministre Elinor Caplan, 144 millions \$ seront consacrés aux activités visant à tenir à distance les étrangers jugés indésirables au Canada. Au regard de

la sévérité des peines prévues à l'endroit des passeurs reconnus comme tels (1 million \$ d'amende ou l'emprisonnement à perpétuité), on constate que le trafic de migrants se range aux côtés du blanchiment d'argent, du terrorisme ou du trafic d'armes dans la catégorie des infractions les plus graves dans notre ordre juridique pénal.

Poussant plus loin la logique qui sous-tend l'ensemble du Protocole, laquelle mine précisément la légitimité de la recherche d'asile par des moyens qui ne soient pas canalisés par les procédures régulières d'admission au territoire, la vision portée par le Canada prévoit des mesures qui dépassent, et de loin, les exigences formulées par le texte qui l'a inspiré. Ainsi, on dévolue aux agents d'immigration un large pouvoir discrétionnaire d'incarcérer les nouveaux arrivants dont on ne peut établir l'identité. Qui plus est, il stipule que la possession de papiers en règle tient lieu de preuve de bonne foi dans l'appréciation du témoignage du demandeur d'asile.

S'il est trop tôt pour se prononcer sur l'adéquation de l'approche préconisée par les pays occidentaux sur les plans politique, social et économique, on peut déjà pressentir qu'elle incarne un net recul sur celui de la défense des droits et de l'équité. Parce que les gouvernants n'ont de cesse de dénicher des têtes de Turcs leur permettant de se dédouaner aux yeux de l'électorat, il est à prévoir que les clandestins seront ceux qui feront les frais d'une lutte qui, de toute façon, est vouée à l'échec. Pendant ce temps, les réseaux de trafiquants, dont les ramifications tentaculaires s'étendent assurément jusqu'au coeur du pouvoir public, continueront de vaquer à leurs occupations et à se jouer de la justice. ●

Hommes et femmes à une époque de changement

Une évolution du rôle de l'homme est indispensable à l'élimination de problèmes mondiaux comme les inégalités entre les sexes, la violence fondée sur la différence sexuelle, les grossesses non désirées et le progrès du sida. L'élimination de la discrimination fondée sur le sexe est une nécessité urgente pour le respect des droits de la personne et pour le développement. C'est dans cette optique que Action Canada pour la population et le développement a procédé au lancement du rapport intitulé *Vivre ensemble dans des mondes séparés : hommes et femmes à une époque de changement*, le 20 septembre 2000. Informations : Rhonda MacDougall (613) 562-0880, poste 226.

Les droits territoriaux autochtones

La situation dans laquelle les nations autochtones vivent aujourd'hui est une honte pour le Canada sur le plan international. Elle témoigne clairement, quoique silencieusement, d'une histoire d'injustice. Ainsi s'expriment des responsables d'Églises chrétiennes qui invitent, à l'occasion du Jubilé, à réfléchir sur les réclamations territoriales des Autochtones. Au cours des récentes années, les gouvernements, au Canada, ont mis en place des mécanismes de reconnaissance et de restauration des droits des autochtones, mais ces mécanismes porteurs de conflit ont, dans la

plupart des cas, engendré frustration, échec et rupture. Les responsables soulignent qu'il est urgent de relancer des négociations sur les droits territoriaux et issus de traités. Informations : Sylvain Salvat (613) 241-9461.

Art Sacré au Gesù

Le Centre de créativité du Gesù présente jusqu'au 20 décembre 2000 l'exposition *Art Sacré*. Depuis maintenant six ans, il offre la possibilité à des artistes d'exprimer leur vision du sacré. Cette année, quatre artistes exposent leurs œuvres : Robert Cadot (*Les portes secrètes*), Jean-François Bégin (*Iclones*), Nathalie Labrecque (*L'Apocalypse*) et Ginette De Lottinville (*Contemplation*). L'exposition a lieu au 1200, rue Bleury, Montréal. Informations : (514) 861-4873.

L'endettement des étudiants

On a beaucoup parlé du dernier livre de Beidbeger, *99 F.*, qui dévoile les mécanismes d'envoûtement déployés par l'industrie publicitaire, leur conception mercantile de l'être humain dont il s'agit d'extorquer le plus d'argent possible sans autres considérations. Cette conception n'est certainement pas étrangère aux compagnies de cartes de crédit qui font la file dans les corridors de bon nombre d'institutions scolaires à la recherche de nouveaux clients, comme le constate l'ACEF du Nord de Montréal dans un document qu'elle vient de faire paraître, intitulé *Budget étudiant et tout ce qu'il faut savoir sur le crédit et l'endettement*. Les jeunes, qui représentent un groupe cible important pour le marché de la consommation, trouveront dans ce document des informations essentielles sur les différentes formes de crédit, les pièges des taux d'intérêts et leurs conséquences. Forte d'une expérience de plus de vingt-

cinq ans dans ce domaine, l'ACEF offre en seconde partie du document une méthode budgétaire bien détaillée pour améliorer les conditions de vie des étudiants qui se voient trop souvent menacés de surendettement et même de faillite, précisément par manque d'information et de planification.

Dialogue entre juifs et chrétiens

Le *New York Times* a publié, le 10 septembre dernier, une déclaration juive sur les chrétiens et le christianisme, intitulée *Dabru Emet (Dites la vérité)*. Signée par 170 intellectuels et théologiens juifs, cette déclaration fait écho aux demandes de pardon des Églises catholique et protestantes pour les torts que les chrétiens ont causés aux juifs. Elle a suscité de nombreuses réactions positives dans les communautés juives et chrétiennes.

Les théologiens juifs encouragent la communauté juive à s'informer des efforts des chrétiens pour rendre honneur au judaïsme. Ils proposent huit points concernant la manière dont les juifs et les chrétiens peuvent être en relation les uns avec les autres, dont l'adoration d'un même Dieu, la poursuite des efforts pour répudier l'antisémitisme, le respect mutuel dans la reconnaissance de différences irréductibles et la lutte commune pour la justice et pour la paix. Le point concernant l'État d'Israël demeure cependant discutabile, il tend à l'amalgame du politique et du religieux.

Toujours est-il que cette démarche contribue au rapprochement de deux communautés qui ont Abraham comme ancêtre commun. On peut avoir accès au texte : www.chretiens-et-juifs.org/.

« Hands up! »



L'AUTEUR EST
DIRECTEUR ARTISTIQUE
DU THÉÂTRE DE
QUAT'SOUS

La conquête du monde est une action naturelle aux civilisations. L'Amérique n'échappe pas à la règle, même si les règles ordonnant et structurant sa propre conquête du monde sont différentes de toutes celles qui ont précédentes. La conquête par la paix, par le nom de la démocratie, a ouvert une fenêtre qui s'est avérée extrêmement efficace en transformant le monde en un marché économique puissant.

Notre langue de jeu était l'arabe. Elle nous rattachait à notre monde. Mais ce monde nous semblait être un monde de vaincus. Nous étions certains qu'en aucun cas un héros ne pouvait être libanais.

L'Amérique. Pourquoi ce nom, qui désigne une région géographique s'étendant du pôle Nord au pôle Sud, se résume-t-il essentiellement, dans l'esprit du monde, à l'Amérique du Nord, et plus précisément aux États-Unis? Probablement parce que la force symbolique et fantasmagorique réside davantage dans le mot « Amérique » que dans celui d'« États-Unis ». Cela s'explique par le fait que le mot « Amérique », peu importe les langues, se prononce partout dans les mêmes sonorités : en arabe, « Amérca »; en allemand, « Amerika »; en français, « Amérique »; en anglais, « America »; et en cantonais, « Mékwa ». Je ne crois pas que le mot « États-Unis » se dise de la même manière dans différentes langues. L'Amérique devient ainsi une religion puisqu'elle relie les peuples entre eux par un simple nom. Il suffit de prononcer ce nom pour se retrouver réunis autour du même symbole.

Ainsi, bien que le nom d'Amérique représente trois espaces différents, ceux du Nord, du Centre et du Sud, linguistiquement, il s'est opéré un raccourci symbolique qui a fait des États-Unis les conquérants du nom, parce que conquérants du monde. Mais étrangement, cette victoire a quelque chose de terrible, car parfois, lorsqu'on est enfant, on peut même avoir l'impression que seuls les Américains sont des êtres humains. Les autres font des efforts pour le devenir. C'est peut-être pour cette raison que la douane américaine est la plus humiliante du monde : elle a les moyens des humiliations qu'elle inflige. Ainsi, en conquérant le titre d'Américains, les habitants des États-Unis se sont aussi approprié celui d'humanité, de manière inconsciente et sans le vouloir. La teneur et le ton des élections présidentielles nous l'ont d'ailleurs rappelé, en filigrane de chaque discours.

Mais c'est justement cette appropriation de la notion d'humanité qui assujettit les réflexes des grands conquérants. Ce sentiment d'humanité déshéritée, je le trouve d'ailleurs dans le recoin de ma mémoire de jeunesse.

Souvenirs d'enfant

Je me souviens. Lorsque je jouais au creux des montagnes de mon enfance libanaise, j'avais la tête pleine d'une imagerie qui était faite de l'ailleurs. Je crois qu'il était impossible, pour mes amis et moi, de jouer dans le lieu où nous étions véritablement. Il nous fallait obligatoirement transformer l'espace, lui donner un sens nouveau, à tout le moins une identité nouvelle, pour nous prendre à notre jeu. Or de quoi était faite notre fantasmagorie? En quoi métamorphosions-nous notre montagne? Et pourquoi nous fallait-il absolument le faire?

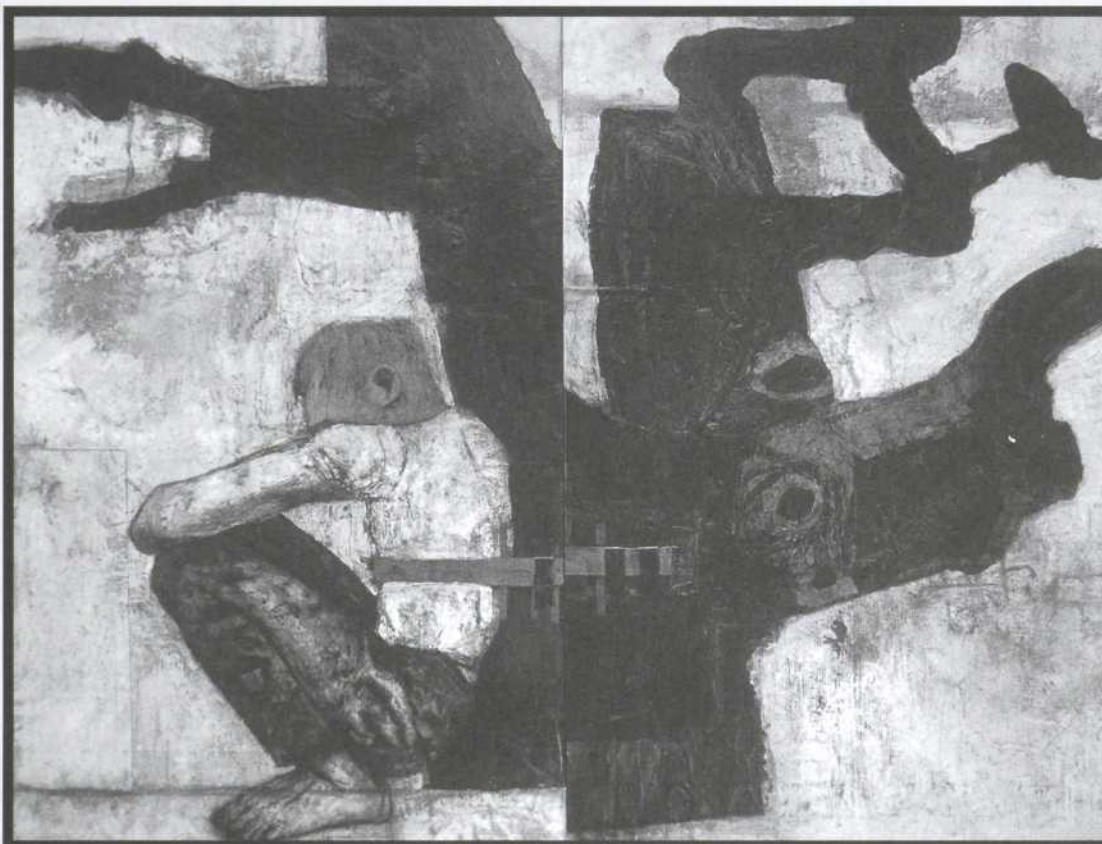
Je sais que notre langue de jeu était l'arabe. Elle nous rattachait à notre monde. Mais ce monde nous semblait être un monde de vaincus. Nous étions certains qu'en aucun cas un héros ne pouvait être libanais. Nous n'avions

jamais l'idée d'incarner, dans nos jeux, un personnage de notre identité. Il nous fallait absolument être un étranger pour être en mesure de nous croire. Il nous fallait absolument sombrer dans le lointain. Et le lointain, pour nous, signifiait avant tout le glorieux. Et le glorieux, dans le meilleur des cas, c'était l'Amérique, parce que l'Amérique était un symbole. Or les symboles sont une terre fertile pour l'imagination dans le monde de l'enfance.

Nous savions que « Haut les mains » se disait : « Hands up ». C'était là que se terminait notre connaissance de la langue américaine, et je me souviens que nous éprouvions une frustration profonde – mais surtout une tristesse – de ne pas pouvoir faire en sorte que la langue puisse donner une crédibilité à nos jeux. Dénués de mots, nous préférons encore faire semblant de parler américain plutôt que de briser la convention et de proférer un seul mot en arabe, geste qui nous aurait trop impitoyablement ramenés à une réalité nous semblant trop perdante, pas suffisamment prestigieuse. Alors nous jouions en proférant des sons ressemblant à ce que nous croyions être la langue de ces personnages plus grands que nature que nous contemplions avec ferveur sur l'écran blanc du cinéma du village, un lieu qui devenait pour nous la fenêtre par laquelle nous déversions tous nos désirs de grandeur. Il est important de comprendre aussi que ces films étaient, pour la plupart, chargés d'une violence rare, une violence qui devenait pour nous la définition du monde héroïque que nous voulions atteindre.

Un fantasme dévastateur

Cet état des choses, c'est certain, a contribué à développer l'imaginaire de nos jeux montagneux. Je l'observe encore en moi aujourd'hui : l'imagination qui m'habite est faite à la ressemblance de ces jeux chaotiques, elle n'a rien de cons-



STÉPHANIE BÉLIVEAU, *Le Repli*,
1996, TECHNIQUES MIXTES ET
COLLAGE SUR TOILE, 244X320 CM.
PHOTO : DANIEL ROUSSEL

truit. Elle est au contraire débridée et pleine d'une cohue prenant sa source dans la frénésie de cette enfance où nous tenions des Kalachnikovs en jouant en américain à des jeux de guerre dans les montagnes du Chouf, au Liban. Cette richesse (car je veux la voir comme telle), je la dois en grande partie à cette période du fantasme, où le monde se résumait d'un côté à l'Amérique merveilleuse et de l'autre au reste du monde, les « méchants », dans une configuration franchement manichéenne.

Mais quelle tragédie de savoir, au fond de nous, au fond de notre esprit enfantin, que nous faisons partie des méchants, des Arabes, de ceux qu'il fallait abattre à tout prix! Nous faisons partie de ceux qui n'étaient pas assez blancs, pas suffisamment blonds, dénués de la noblesse de langue « cow-boyenne », et surtout, trop poilus, trop bruns, les yeux trop noirs, les mains trop sales... Or nous savons tous à quel point il importe pour l'enfance d'être quelquefois du côté des symboles magnifiques.

Nous étions alors pris à notre propre piège : nous savions que pour être totalement en accord avec les héros que nous incarnions, il nous aurait fallu retourner

nos armes contre nous et nous tirer une balle dans la tête, puisque notre réalité était « l'ennemi » de notre fiction. Pour ne pas arriver à une telle extrémité, nous trafiquions avec la réalité, avec les conventions.

Ces jeux se passaient la plupart du temps dans des vallées entourant le village de Baabdaat. Des vallées en terrasse où poussaient les poiriers, les figuiers, les néfliers et les oliviers; et parmi tout cela, des pins parasol à perte de vue. Nous fabriquions des barricades puis nous jouions à la guerre en balançant des pommes de pin. Plus tard, je me suis souvent posé la question suivante : pourquoi personne ne nous a appris à observer cette beauté qui nous entourait? Je crois que la raison tient dans le fait que personne, et encore moins nos parents, n'était habilité à le faire, car tous – je l'ai découvert plus tard – étaient hantés par le fantasme de l'Amérique.

Entre nous, entre les enfants je veux dire, cela a provoqué un rapport au monde assez significatif. Nous savions pertinemment qu'aucun d'entre nous ne pourrait jamais devenir un héros, tout simplement parce que nous étions libanais. Cela signifiait que pour chacun

d'entre nous, l'horizon était bouché. Condamné par avance, par les lois inaliénables de la naissance. Nous n'étions pas nés héros, et donc nous ne pourrions jamais le devenir, ni nos parents. Cela, on peut le deviner, a eu, pour nous, à l'aube de la guerre civile, une répercussion profonde de honte et de culpabilité. Je peux dire que très jeune, j'avais le sentiment profond qu'à jamais je ferais partie des perdants...

Le fantasme de l'Amérique a ceci de dévastateur qu'il travaille le désir et finit par créer une brèche à l'intérieur même non pas de l'identité, mais du sentiment de l'existence. Ainsi, si tant de gens espèrent le Nouveau Monde, quittent tout pour espérer gagner tout, c'est avant tout pour retrouver – où tenter de retrouver – une dignité nouvelle, faite de toute l'imagination provoquée par la fantasmagorie d'un symbole qui fait croire qu'en cette terre, enfin, les désirs de l'enfance seront à portée de main.

WAJDI MOUAWAD

SITES INTERNET



LES CAHIERS D'OUTRE-RÊVE.
Overdream.com

En attendant de vous proposer un catalogue des sites les plus intéressants en poésie, je vous invite à visiter *Les Cahiers d'Outre-rêve*, site personnel de Xavier Rugiens. Vous ne serez pas déçus. Fascinant et original, il vous occupera joyeusement pendant un certain temps. En tout cas, il m'a séduit, il questionne et émerveille, comme la poésie. Ce site est de fait une oeuvre poétique. Il ne se limite pas à offrir des créations lit-

pour voir la mine éberluée que ferait notre victime, invectivée de la sorte.

Chiquenaude effrontée adressée aux bien-pensants de tout poil, ce site fait souffler un vent frais dans l'environnement mercantile et tristounet de notre vie : une voluptueuse révolte intérieure contre l'embrigadement de la pensée, comme il est dit dans le manifeste *Pour une mise en oeuvre du monde*, qui introduit les poèmes de Xavier Rugiens.

En effet, la poésie est l'ultime contre-poison au démembrement de l'homme par la technique, souligne l'auteur. N'aiguillonne-t-elle pas l'imagination, ne dégèle-t-elle pas la pensée figée dans les *on-dit* intériorisés, paralysants? Elle désoriente, embrouille, déstabilise et permet ainsi de prêter attention à l'inouï, de se laisser pénétrer par l'inattendu, de

La poésie rappelle l'exigence, qui remonte à Adam, de dire son existence pour que celle-ci puisse être, de se dire à l'autre pour être soi, d'investir le monde de dialogues sans fin pour l'humaniser et s'humaniser soi-même.

Sans nul doute, ce site Web poétique offre un bel exemple subversif de ce média nouveau genre qui trop souvent ne fait que reproduire l'insignifiance ambiante.

JEAN-CLAUDE RAVET

VIDÉOS



L'EMPLOI DU TEMPS

RÉALISATION : CAROLE POLIQUIN
PRODUCTION : LES PRODUCTIONS ISCA
DOCUMENTAIRE, COULEUR, 57 MIN

MÉCHANTE JOB

RÉALISATION : ÈVE LAMONT
PRODUCTION : LES PRODUCTIONS DU RAPIDE BLANC
DOCUMENTAIRE, COULEUR, 68 MIN

LES OUBLIÉS DU XXI^e SIÈCLE OU LA FIN DU TRAVAIL

RÉALISATION : JEAN-CLAUDE BÜRGER
PRODUCTION : ONF
DOCUMENTAIRE, COULEUR, 52 MIN



Béjames échappés du nid, Ses intrailleur
Trouvent quelquefois la nuit de leurs longs z
J'ai les sphincters mous et l'orte chataoull
Car dans mon coeur courent Ses scorpions
Les bouffons en treillis, sous la lune poudr
Retruent au Gholgui de Son monde inviv
Riveur roule nos amours douloureux
Ses renous de courts renords travers
sur ma trouille bleue, comme une étr
mi nocturne et surpris de susurs.
d'étoiles, les yeux lourds de Ses car
velle et Lui dit: "Baise-moi, Mort, ma soeur!
"Bis, prends-moi!" Mhamsachant ainsi, chaque matin,
àte mon angoisse, et marche à mon destin



téraires mais invite, à chaque détour du labyrinthe thématique qu'il compose, à une expérience d'étrangeté qui arrache à la momification des mots et du sens, nous mettant en position d'étonnement. Et cela grâce à une judicieuse utilisation des technologies infographiques et des multiples possibilités du multimédia.

Poète iconoclaste, extravagant – certes – mais avec une pensée, Xavier Rugiens nous offre un vaste choix de thèmes qui comprend entre autres des essais sociopoétiques sur le monde contemporain, rédigés à l'ombre de la guerre en Bosnie; une anthologie de poèmes, de contes et, particulièrement, de *haikus* (poèmes de trois vers de tradition japonaise); un générateur de mots nouveaux; et, pour rire un peu, un échantillonnage d'injures débridées – à la capitaine Haddock – tout à fait délirantes qui nous font regretter de n'être pas en colère

faire mémoire des traces du vécu, génératrices de nouveauté.

La technique tend précisément à réduire toute chose en outil, marchandise, objet. Elle aplatit et uniformise, laisse croire à l'élimination de toute opacité et mystère. Le sens se résorbe en signes. Tout est dit et ce qui ne se dit pas doit être tu. Plus d'écart entre les choses, plus de distance et de limites, qu'un vaste étalage de pièces à assembler, en mots, en choses, en êtres. Or « la poésie réorganise le monde selon ses propres perspectives, rétablissant la distance entre le proche et le lointain », déclare Xavier Rugiens. Une parole complètement inutile et impuissante s'exprime, qui n'a d'autre effet que de donner de la profondeur à l'existence, de créer une distance entre les mots et les choses où s'infiltre soudain le monde humain opaque habité de sens, de langage, de symboles.

Quel est l'avenir du travail dans nos sociétés occidentales riches? C'est-à-dire de l'emploi salarié qui, depuis la révolution industrielle, occupait la plus grande partie de nos vies et assurait notre participation à la société? Deux écoles s'affrontent. Il y a ceux qui prédisent la fin du travail, son remplacement par les multiples innovations technologiques et les gains de productivité qu'elles permettent. Il y a ceux qui plaident l'importance de son maintien, comme moyen d'insertion sociale et comme affirmation de la primauté de l'humain sur la poursuite des seuls profits économiques.

Personne ne nie les mutations profondes que vit le travail depuis quelques décennies. Mais ne sonne-t-on pas un peu vite la fin du travail? Parce qu'il faudra encore longtemps des personnes

pour construire les maisons, soigner les autres et éduquer les enfants. En outre, la fin de *notre* travail repose très souvent sur l'exploitation plus poussée et systématique de *leur* travail : celui, à meilleur prix, des masses du tiers monde?

Voilà quelques-unes des réflexions qui me sont venues en regardant *Les oubliés du XXI^e siècle*, sorte de reportage de Jean-Claude Bürger qui reprend ces idées et ces penseurs qu'on entend de plus en plus souvent : Jeremy Rifkin, Riccardo Petrella, Ignacio Ramonet, Jacques Attali et Vivianne Forrester. Malheureusement, les oubliés du titre sont un peu aussi les oubliés du film, dans la mesure où les véritables témoins, ces mineurs du Cap-Breton, ces ex-ouvriers de l'acier en Lorraine ou ces travailleuses des *maquiladoras* au Mexique semblent être là davantage pour illustrer les propos des experts que comme les vrais sujets du documentaire. Utile mais prévisible.

Par contre, je ne saurais trop recommander les deux autres vidéos qui portent sur la nouvelle réalité du travail. Plutôt que de s'appesantir sur le passé qui meurt ou se transforme (le travail salarié stable du XX^e siècle), les deux réalisatrices ont choisi de montrer la vitalité et la richesse de ce qui explore les alternatives.

Dans *L'emploi du temps*, Carole Poliquin, à qui on doit déjà *L'âge de la performance* et surtout l'explosif *Turbulences*, tisse à nouveau sa toile planétaire pour montrer comment, de Montréal à Paris, en passant par



Asbestos, les États-Unis, le Salvador et le Danemark, le rapport entre le temps et le travail est en train d'être réinventé. Regardant la réalité d'aujourd'hui à travers les yeux d'une observatrice du futur, la réalisatrice montre comment le travail salarié donnait jusqu'ici aux entreprises un énorme pouvoir sur nos vies : celui du contrôle du temps.

Et comment des hommes et des femmes d'un peu partout en cette fin du XX^e siècle ont commencé, par choix personnel ou par nécessité, à reprendre du pouvoir sur l'utilisation de leur temps, c'est-à-dire de leur vie : ex-téléphonistes de Bell, cheminots du CN, militante écologiste des Cantons-de-l'Est, pionnier du commerce équitable du café, travailleur forcé du *workfare* à New York, éboueurs de Copenhague, initiateurs des Systèmes d'échanges locaux (SEL) en France, autant de façons de choisir d'utiliser son temps autrement que selon le traditionnel *méto-boulot-dodo*. Et ici, les experts (Dominique Meda, Jacques Robin, Juliet Schor et Yves Michaud) laissent toute la

place aux acteurs de ce nouvel art de vivre qui constitue à la fois un refus et une réponse à la domination actuelle de l'économie marchande. Provocant et politique.

Quant à Ève Lamont, dans *Méchante job*, elle restreint son regard au seul Québec et donne toute la parole aux témoins eux-mêmes : ni experts, ni voix off. Et le résultat n'en est que plus passionnant! Une famille qui choisit de vivre de ses mains en Mauricie, une compagnie régionale de théâtre ambulant, des assistés sociaux de Montréal et un agent d'immeubles militant : autant de gens ordinaires qui nous ouvrent les yeux sur l'extraordinaire. Des gens qui travaillent fort, mais autrement. Des gens pour qui le travail est un choix et non une corvée ou un esclavage. Des gens qui tirent la réflexion de leur propre expérience. Et qui savent la dire, la vivre et la chanter avec beaucoup de sagesse, d'humour et de créativité.

Pendant 68 minutes, on découvre ces personnages attachants, qui pourraient être nos voisins et qui, chacun à leur façon, remettent en question nos confortables habitudes. Et on en redemande! Car le regard politique, ici, n'a pas besoin d'être souligné; il surgit discrètement et spontanément de la vie même des témoins. Une vie qui nous est partagée grâce à une caméra qui renoue avec la grande tradition documentaire du cinéma vérité. Passionnant et attachant.

DOMINIQUE BOISVERT



L'INSATISFACTION CHRONIQUE

Qu'est-ce qui m'empêche de me sentir bien? Laurie Ashner et Mitch Meyerson

L'insatisfaction chronique a des racines profondes et ce sont elles qu'il faut reconnaître et déterrer afin de pouvoir s'en débarrasser. Avec ce livre, vous serez en mesure de vous libérer du cercle vicieux dans lequel vous avez vécu jusque-là et d'atteindre le contentement et l'estime de soi nécessaires pour que chaque vie prenne son sens.

Un livre Hazelden - 304 p. - 27,95 \$



Éditions Sciences et Culture

5090, rue de Bellechasse, Montréal, QC, H1T 2A2

Tél.: (514) 253-0403 - Téléc.: (514) 253-2714

Internet: www.sciences-culture.qc.ca - Courriel: admin@sciences-culture.qc.ca

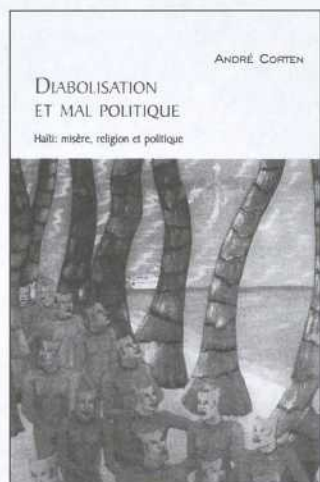
Des processus de déshumanisation

ANDRÉ CORTEN,

DIABOLISATION ET MAL POLITIQUE. HAÏTI : MISÈRE, RELIGION ET POLITIQUE, MONTRÉAL, ÉDITIONS DU CIDIHA, 2000, 245 p.

Voilà une trentaine d'années qu'André Corten travaille les questions haïtiennes – et qu'il est aussi travaillé par elles. En ces temps sombres, où la conjoncture avive la tentation d'abandonner le cas haïtien, pareille fidélité mérite d'être signalée. Il est en effet difficile de maintenir l'engagement lorsque tout, constamment, mène à un pire, inimaginable jusque-là.

D'une certaine façon, c'est d'ailleurs ce toujours pire inimaginable qu'André Corten soumet à l'analyse théorique dans *Diabolisation et Mal politique*. Ce pire trouve une illustration tragique en Haïti, mais il dépasse largement le cadre du pays « le plus pauvre des Amériques », pour reprendre une expression consacrée.



Dans un contexte où on « accule les sociétés du Sud à la famine, à la guerre, à la désolation; en même temps qu'on crie à la barbarie quand la violence y éclate », André Corten s'attaque aux processus de déshumanisation qui affligent une part sans cesse croissante de la population mondiale. Il ne s'agit pas ici de

reprendre les discours sur l'extrême pauvreté des Banque mondiale et autres regroupements d'intérêts réunis sous le vocable de communauté internationale. Il ne s'agit pas non plus de dénoncer les ravages physiques ou psychologiques de l'outrage pauprété. Encore faut-il comprendre les phénomènes observés. C'est là l'obligation qu'André Corten veut assumer.

Pour ce faire, il s'arrête à l'étude de l'intrication du religieux et du politique en Haïti. Il veut démontrer que si le *Grand Satan* a sa lourde part de responsabilité dans les processus spécifiquement contemporains de déshumanisation, il n'en reste pas moins que celui-ci ne peut être exporté que parce qu'il est reçu dans des structures d'accueil. C'est du côté des analyses du symbolique et de l'imaginaire qu'André Corten cherche les clés d'appréhension des dites structures d'accueil, maintenant d'un même souffle un dialogue suivi avec la pensée d'Hannah Arendt et le recours critique aux apports conceptuels de différents champs disciplinaires et méthodologiques (philosophie, sciences des religions, analyse de discours, etc.).

Outre les réflexions de portée générale, l'ouvrage offre une remarquable synthèse des réalités haïtiennes, historiques et contemporaines, culturelles et politiques. Conçu avec un souci pédagogique évident, l'ouvrage est écrit dans une langue claire, vivante, accessible – surtout quand l'auteur ne craint pas le ton essayiste et néglige les considérations méthodologiques sur lesquelles il appuie sa réflexion.

Les thèses avancées ne peuvent être résumées dans un si court espace. Elles ne feront pas l'unanimité et devraient même, du moins le souhaite-t-on, susciter de réels débats. Elles sont en tout cas suffisamment stimulantes pour qu'on en signale dès maintenant la publication à un lectorat qui, comme l'auteur, essaie malgré tout de penser « l'horreur de la déshumanisation ».

FRANCINE TARDIF

C'est le temps de changer le monde

EMMANUEL LAFONT, NOËL BOUTTIER,

LE JUBILÉ EN ACTES. LIBÉRER LES ESCLAVES, REMETTRE LES DETTES, PARTAGER LA TERRE, PARIS, LES ÉDITIONS DE L'ATELIER ET CCFD, 2000, 128 p.

Avant de clore le Jubilé, voici un remarquable outil qui donne le goût de faire de chaque année une année jubilaire! Car Emmanuel Lafont, prêtre à



Soweto pendant treize ans au plus fort de l'apartheid, et son complice Noël Bouttier, journaliste, réussissent ici le tour de force de redonner aux textes bibliques tout leur impact, pertinent et percutant, dans les réalités quotidiennes et les enjeux cruciaux de notre monde.

S'ils retracent les racines du Jubilé dans la longue tradition juive, c'est à partir du présent le plus brûlant : Kosovo et Timor Oriental, processus de paix au Moyen-Orient, licenciement massif de travailleurs, développements technologiques d'Internet à Microsoft. Leur relecture des textes, de l'Exode aux Évangiles en passant par le Deutéronome, Néhémie et le Lévitique, n'en est que plus stimulante.

Mais cette petite histoire du Jubilé ne sert que d'introduction aux sept chapitres qui sont, pour les auteurs, les sept manières contemporaines de traduire en actes les traditionnelles prescriptions jubilaires : libération des esclaves,

remise des dettes, partage et repos de la terre. Comme chaque année sabbatique (tous les sept ans), le Jubilé, qui est aux cinquante ans un sabbat d'années sabbatiques, devrait être l'occasion pour le peuple de Dieu de revenir sans cesse à ce rêve de Dieu pour un monde de justice, d'égalité et de fraternité, dont les aléas et les contraintes de l'existence ne cessent de nous éloigner.

Pour Lafont et Bouttier, célébrer le Jubilé en l'an 2000 invite à remettre la dette (celle des pays pauvres en particulier), à partager le travail (traduction contemporaine de la terre), à renouer avec la nature (écologie et développement durable), à redistribuer la terre (réflexion sur le sens de la propriété), à accueillir l'étranger (migrations et réfugiés), à oser le partenariat hommes-femmes (dans la société civile comme dans l'Église), et à construire la paix (rapports internationaux et violence). Pour chaque thème, l'analyse s'appuie sur une information riche et accessible, puise aux interpellations de l'Écriture et propose trois ou quatre pistes d'actions concrètes à la portée de chacun de nous. Le chantier reste ouvert et pressant, au-delà de l'an 2000.

DOMINIQUE BOISVERT

Une mission à redéfinir

RAYMOND LEMIEUX, JEAN-PAUL MONTMINY,
LE CATHOLICISME QUÉBÉCOIS, LES ÉDITIONS DE L'IQRC, COLLECTION DIAGNOSTIC, SAINTE-FOY, 2000, 141 p.

Que devient le catholicisme québécois à l'heure où il n'encadre plus la conscience, individuelle et collective, comme il le faisait autrefois? Est-il capable de prendre sa place dans les espaces publics contemporains? C'est la question de R. Lemieux et de J.-P. Montminy, dans ce petit livre concis et très éclairant.

Leur approche se veut sociologique et non historique, bien que s'appuyant sur l'histoire à partir de la Conquête. Leur intention est de déconstruire un certain nombre de mythes reçus sans critique



par les nouvelles générations et de montrer qu'ils ne survivent pas à l'analyse historique et sociale. Le premier vise la grande noirceur des siècles passés; le second, la vision d'une société contemporaine complètement sécularisée.

Les auteurs cherchent d'abord à comprendre le rôle du catholicisme dans la définition de l'identité du peuple canadien-français, rôle qu'ils qualifient de politique, la religion contribuant à la paix sociale. Puis ils analysent le catholicisme sous un angle culturel, sa signification dans les mentalités et sa mise en question à partir de trois chocs majeurs : la sécularisation des structures de la société mises en place depuis plus d'un siècle (dont la santé et l'éducation), l'*aggiornamento* de Vatican II et l'irruption des mass-médias. Enfin, ils regardent les défis de demain en envisageant un « christianisme citoyen » dans une « laïcité fertile ».

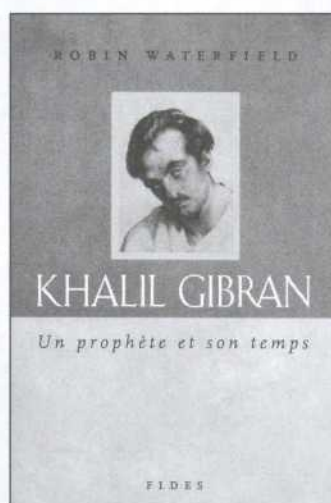
Un regard lucide, sans complaisance, mais porteur d'espoir pour l'avenir. Un diagnostic avisé grâce à une intelligence vive du catholicisme comme fait social. Celui-ci ne pourra survivre qu'à condition de surmonter un déficit de crédibilité pour faire la preuve d'une parole propre sans honte ni suffisance mais respectant le cheminement des autres. Il s'agit là d'une conversion pour tourner le dos au *statu quo* et choisir de nouer de nouvelles alliances avec ses contemporains.

ANNE-MARIE AITKEN

De la lignée des poètes maudits

ROBIN WATERFIELD,
KHALIL GIBRAN. UN PROPHÈTE ET SON TEMPS,
TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR PAULE NOYART,
MONTRÉAL, FIDES, 2000, 389 p.

Presque tout le monde a lu un jour *Le Prophète* de Khalil Gibran. C'est un ouvrage à la fois si beau, si simple, si évocateur que même un débutant y découvre le plaisir de la lecture. Paru à New York en septembre 1923, le livre n'a jamais cessé d'être lu. À partir de 1923, il s'en vend 13 000 exemplaires par année. Depuis la fin des années 50, il est devenu une sorte de Bible *underground*. Moins célèbre en langue française, *Le prophète* n'en poursuit pas moins une carrière constante.



Mais qui donc était l'homme derrière l'oeuvre? Qui donc était l'énigmatique Khalil Gibran, à la fois écrivain et peintre, syrien d'origine, plus précisément libanais et maronite? Né à Bcharré en 1883 et mort à New York en 1931, il a essayé d'être la réconciliation de l'Orient et de l'Occident. Dans une recherche très documentée et sans complaisance, Robin Waterfield nous trace un portrait de Khalil Gibran. Torturé et dévoré de l'immense ambition d'être véritablement un prophète, l'homme avait du charisme, ►

était intelligent et talentueux. Mais c'était aussi un menteur consommé, un homme arrogant, narcissique, faussement modeste, s'apitoyant volontiers sur son sort, faible, incapable de faire la distinction entre le fantasme et la réalité. Il a beaucoup abusé des femmes, particulièrement de Mary Haskell. Il s'adonnait probablement à la drogue et est mort d'une cirrhose du foie et d'un début de tuberculose, conséquences de son alcoolisme.

Destin tragique d'un homme déchiré, qui se voulait peintre sinon plus qu'écrivain mais qui n'a pas beaucoup réussi à percer en ce domaine. Comme écrivain, il est perçu comme un poète dans le monde arabe et comme un prophète en Occident. Waterfield estime toutefois que l'oeuvre de Gibran, peu déployée au plan philosophique, souvent vague et floue, a une influence profonde sur notre époque. C'est une des sources méconnues du Nouvel Âge. À bien y penser, et ce n'est pas si rare, Gibran était l'image inversée du prophète et du sage qu'il aurait voulu être. Il perpétue à sa manière la lignée des poètes maudits.

ANDRÉ BEAUCHAMP

Petit cadeau de Noël

OLIVIERO TOSCANI (S.LA DIR. DE),
PRIÈRES, BAYARD/MÉDIASPAUL, PARIS/MONTRÉAL,
2000, 142 p.

*Dieu,
Aide-nous à croire
En nous autres
Petits Toi
Et libère-nous par l'amour.
Amen.*
TIZIANO FUSILLO, ITALIE.

Dès le premier regard, *Prières* a tout pour séduire les sensibilités contemporaines. Conçu à partir d'un appel aux moins de 25 ans du monde entier, l'étonnant petit livre contient de véritables

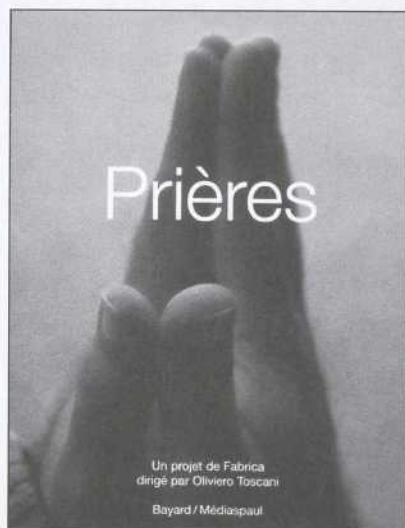


petits trésors, en mots comme en images. S'y expriment des spiritualités très majoritairement chrétiennes, heureuses, inquiètes, incertaines, ferventes, parfois égoïstes ou même violentes. La qualité générale de l'ouvrage, son prix et son originalité en font un

tographe Oliviero Toscani, dont les offensives publicitaires ont divisé le monde entier. De même, faut-il préciser que si le prix de vente de l'ouvrage (10 \$) interdit de croire à tout objectif mercantile, il reste que ce sont les techniques les plus avant-gardistes de publicité et de mise en page des textes comme des images qui sont à la base de l'efficacité du produit *Prières*?

Mais surtout, que faut-il conclure de tout cela : que *Prières*, à son échelle et à sa manière, montre que la spiritualité chrétienne peut retrouver une certaine crédibilité auprès d'un public mal rejoint – doux euphémisme! – par les réseaux officiels de l'Église? Que des maisons d'édition religieuses ont tout intérêt – et ce dans tous les sens du terme – à s'associer aux meilleurs, peu importe qui sont leurs autres clients? Ou que, comme le reste, les prières deviennent maintenant des objets de consommation semblables aux autres? Je ne sais et me retrouve donc devant *Prières* prise dans le même type d'admiration paradoxale que je ressens devant le « Désolé, Seigneur, mon Dieu, c'est l'autre » de Christina Sanchez Bernado (16 ans). Tristesse? Assurance tranquille? Foi en l'humanité? Ou simple jeu de mots plus ou moins ironique et gratuit?

FRANCINE TARDIF



excellent cadeau de Noël, en rappelant la dimension spirituelle de la fête sans pour autant tomber dans les clichés. Et si je me fie à mon expérience, préadolescentes de 11 ans et jeunes de cœur ayant déjà dépassé la cinquantaine l'apprécieront tous vivement.

Ceci admis, il est important de préciser que l'ouvrage est l'aboutissement d'un projet conjoint entre San Paolo Libri et Fabrica, en collaboration avec un consortium italien d'éditeurs religieux. Fabrica étant, faut-il aussi le rappeler, le centre de recherche en communication d'une grande compagnie italienne de vêtements, centre dissous depuis la rupture entre la compagnie et le célèbre pho-

Soirées Relations

Les jeunes, cibles de la publicité

La publicité ciblée vers les jeunes s'infiltré dans les écoles et abonde dans les médias, les rues et maintenant, dans le cyberspace. Alors que de plus en plus de jeunes travaillent pendant leurs études, les experts de la publicité visent à les influencer pour leur vendre des produits grâce à des techniques psychologiques raffinées. La publicité constitue aussi le véhicule de valeurs marchandes – axées sur la compétition et souvent sexistes – transmises aux jeunes. Toutefois, face à cette invasion de la publicité dans tous les pores de la société, de plus en plus de regroupements cherchent à éveiller l'esprit critique des jeunes, de leurs parents et de leurs éducateurs. Notre prochaine Soirée Relations abordera ces questions par la présentation d'analyses, d'outils audiovisuels créatifs et d'initiatives de résistance par les jeunes eux-mêmes.

**LE LUNDI 29 JANVIER 2001, DE 19 H À 21 H 30,
À MONTRÉAL (LIEU À DÉTERMINER)**

Renseignements au (514) 387-2541 ou fnduwimana@cjf.qc.ca
Contribution volontaire : 5 \$

Une idée cadeau pour Noël?



Relations

société politique religion

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

**UN AN : 30 \$ DEUX ANS : 55 \$
À L'ÉTRANGER (UN AN) : 35 \$
ÉTUDIANT : 25 \$ (SUR JUSTIFICATIF)**

par téléphone : (514) 387-2541
par télécopieur : (514) 387-0206
par courriel : relations@cjf.qc.ca
par la poste :

Relations

a/s Mme Hélène Desmarais
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Je désire offrir en cadeau un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$
à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

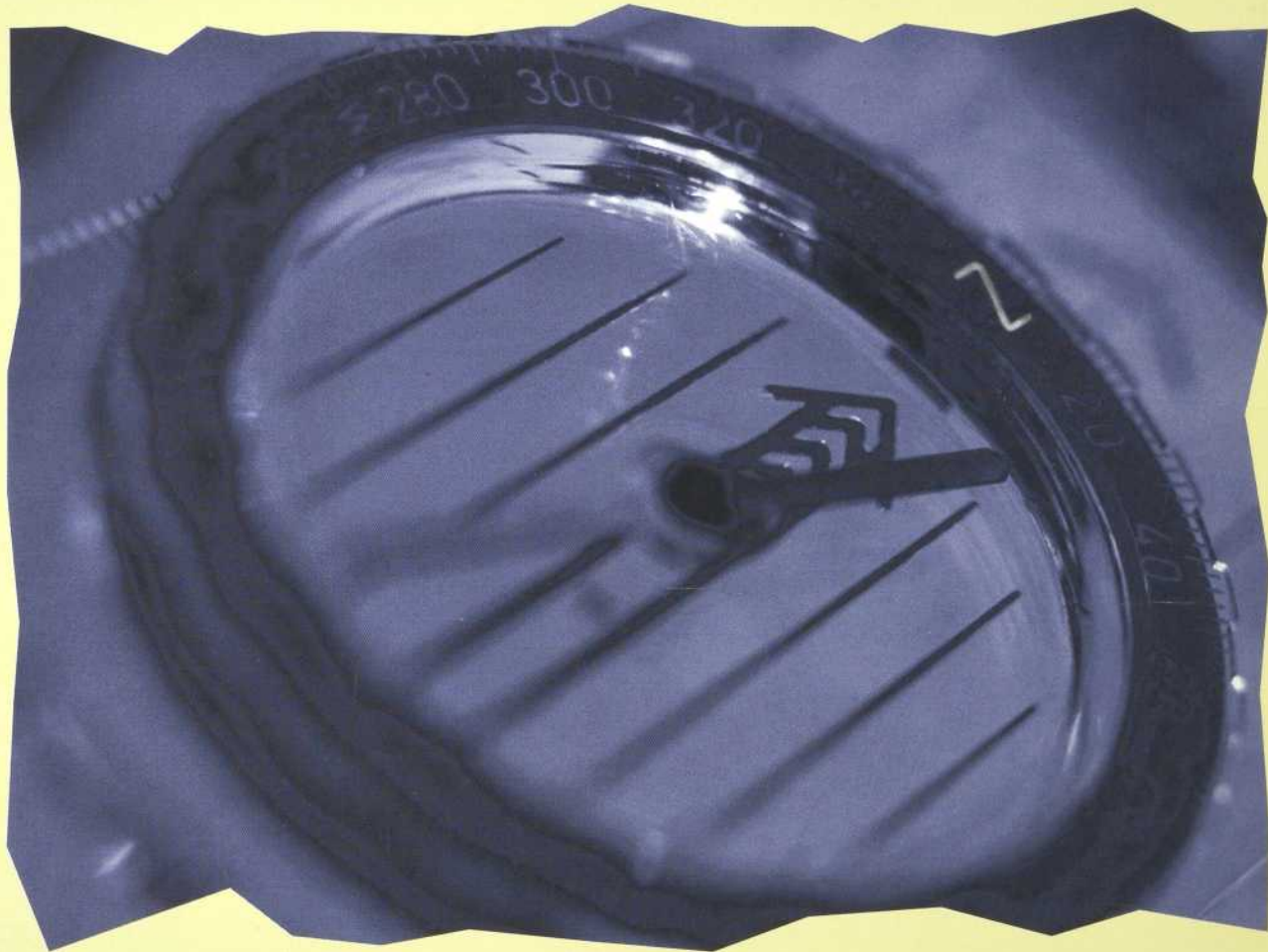
Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)

Visa Mastercard

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____

Ne perdez pas le
nord...



Suivez l'actualité au
quotidien

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

(514) 985-3355

1 800 463-7559